

PARTIE 2 - CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE ET ANALYSE DE L'HABITAT

A - DEMOGRAPHIE

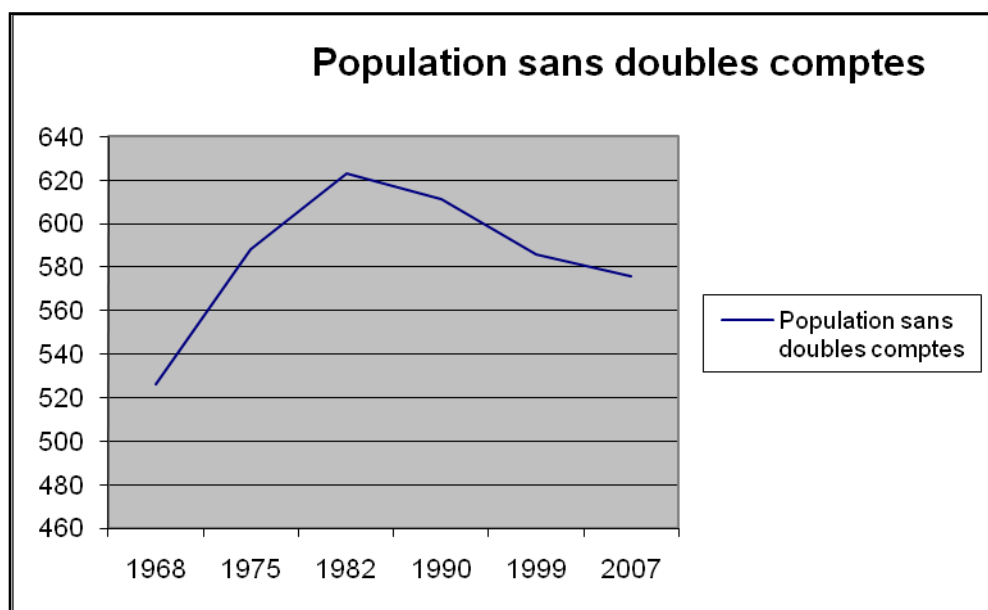
1. Caractéristiques principales de la population

Evolution de la population						
	1968	1975	1982	1990	1999	2007
Population sans doubles comptes	526	588	623	611	586	576

La commune de Laveissière comptait en 1999 une population de 576 habitants pour une superficie totale d'environ 3500ha soit une densité de 16.4 h/km². La commune a connu de phase de progression démographique distincte depuis 1968 et connaît une diminution depuis 1990.

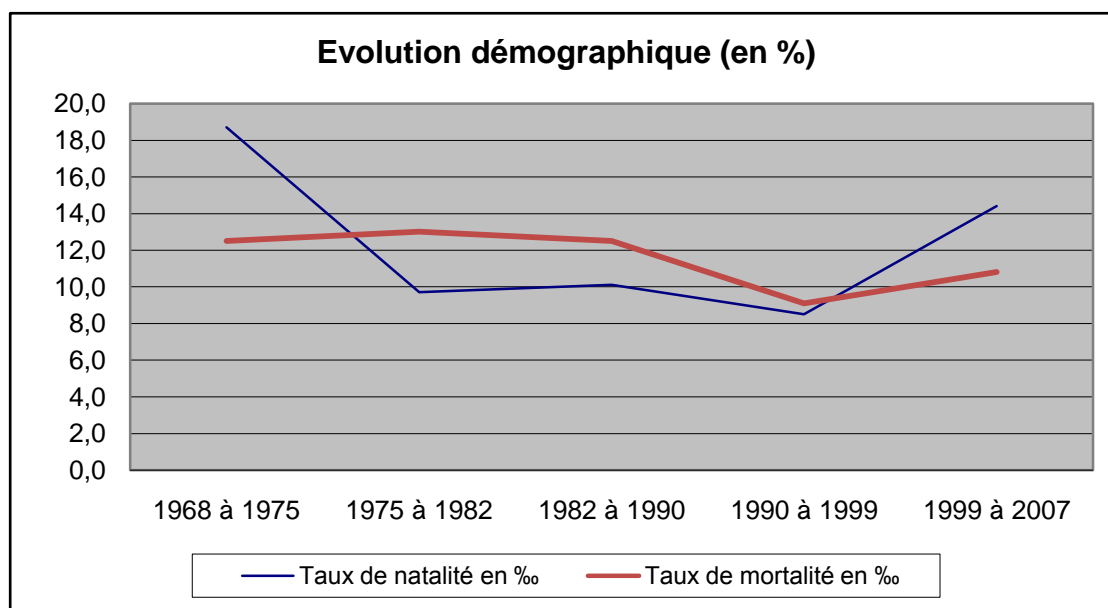
Ainsi la population a t-elle connu une croissance de 18% entre 1968 et 1982 date à laquelle elle atteint son sommet démographique à 623 habitants.

Depuis lors, le nombre d'habitants n'a cessé de diminuer pour revenir à 576, son niveau du recensement de 1975. En moins de 20 ans, la commune a donc perdu 5,5% de sa population.



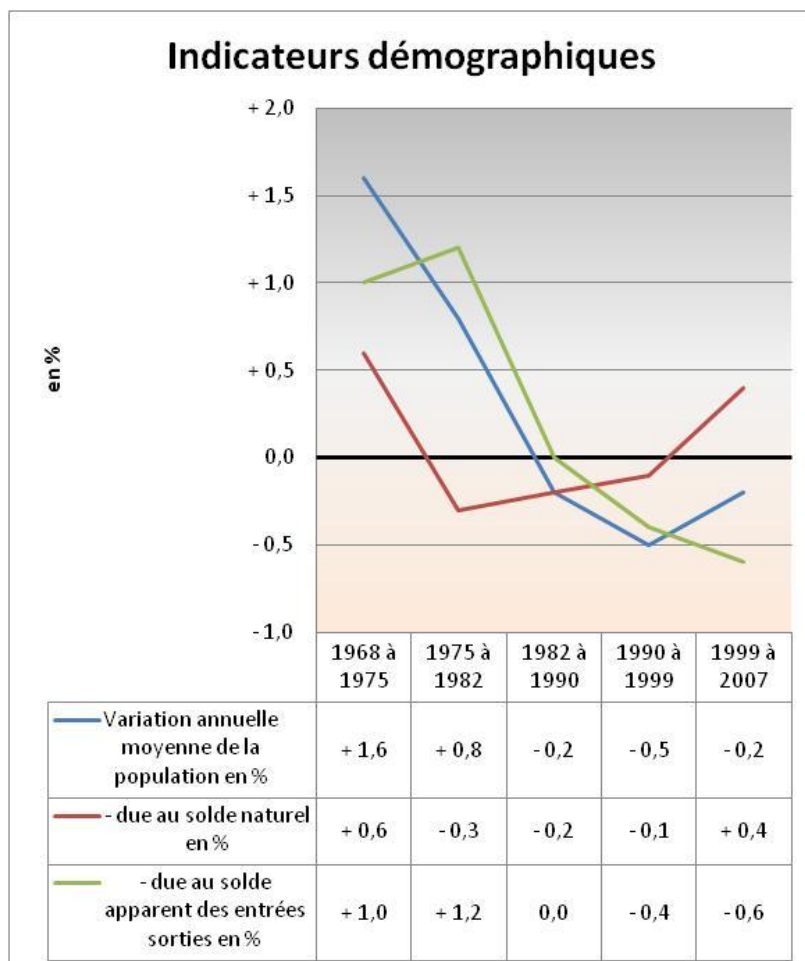
A l'instar d'une grande partie du territoire du Cantal, La chute démographique sur la commune de Laveissière est due à la fois au manque d'activités créatrices d'emplois pérennes, à un enclavement handicapant en terme de développement économique et à un

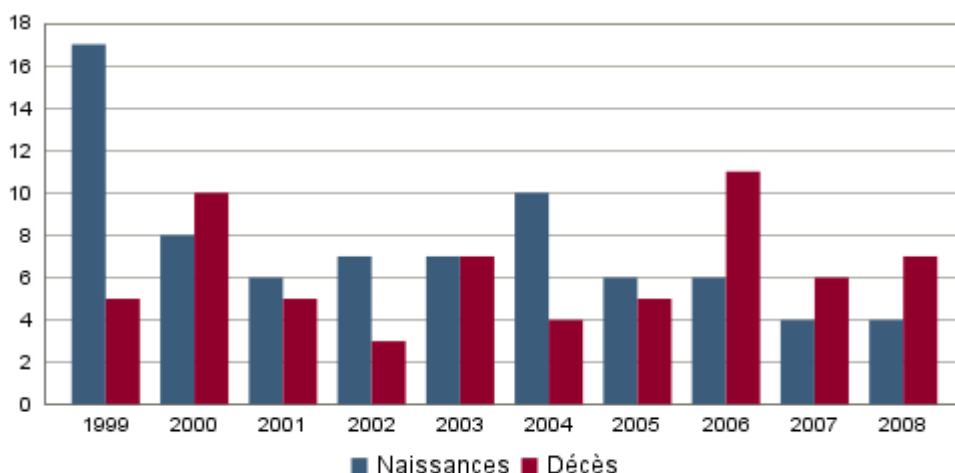
climat rude.



Taux de natalité pour 1000	15,9	18,7	9,7	10,1	8,5	14,4
Taux de mortalité pour 1000	14,2	12,5	13	12,5	9,1	10,8

Après une période d'accroissement naturel due à une hausse de la natalité importante (1962 à 1975), la commune de Laveissière a connu depuis 1975 un déficit naturel en lien avec une mortalité en augmentation tandis que la natalité chutait fortement. Le solde semble pourtant s'équilibrer entre 1990 et 1999 notamment par une chute de la mortalité. En 2007, la natalité est redevenue positive, palliant un taux de mortalité qui tend également vers le positif mais restant encore négatif.





Source :
INSEE

Globalement la variation de la population a suivi deux périodes principales :

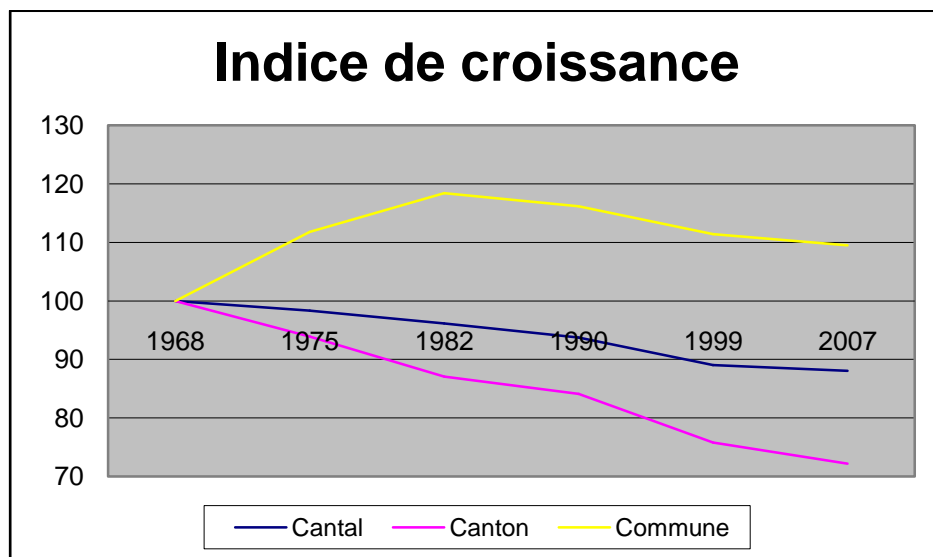
- Une première phase de baisse du solde naturel dès 1968-1975 qui passe en négatif (-0.33%/an entre 1975-1982) alors qu'elle assurait un tiers de la croissance démographique auparavant. Cette chute est alors encore enrayée par les flux migratoires. En 2007, le solde naturel semble se reprendre pour redevenir positif.
- Une seconde phase qui voit une baisse du solde migratoire entre 1975 et 1990 de +50 à 0 entraînant du même coup les premières chutes démographiques de la commune. En 1999, le solde migratoire, toujours négatif, continuait de chuter passant de 0 à 0.41%/an, ayant pour conséquence le renforcement du déclin démographique (-0.46%/an entre 1990 et 1999). En 2007, la diminution du solde migratoire « plombe » le renouveau du solde naturel même si la tendance semble moins négative.

Cette évolution permet de mettre en lumière l'impact de la station Super Lioran sur l'évolution démographique communale et la situation géographique entre Aurillac et Saint Flour. En effet, à sa construction, l'afflux de population relativement jeune ont fait décoller les soldes migratoires tout d'abord et naturels dans une moindre mesure.

2. Laveissière au cœur de son territoire

Evolution de la population des territoires						
	1968	1975	1982	1990	1999	2007

CANTAL	169330	166549	162838	158723	150778	149056
CANTON DE MURAT	8383	7871	7297	7052	6353	6052
LAVEISSIERE	526	588	623	611	586	576



	1968	1975	1982	1990	1999	2007
Cantal	100	98,4	96,2	93,7	89,0	88,0
Canton	100	93,9	87,0	84,1	75,8	72,2
Commune	100	111,8	118,4	116,2	111,4	109,5

Indices de variation de population (sources statistiques INSEE)

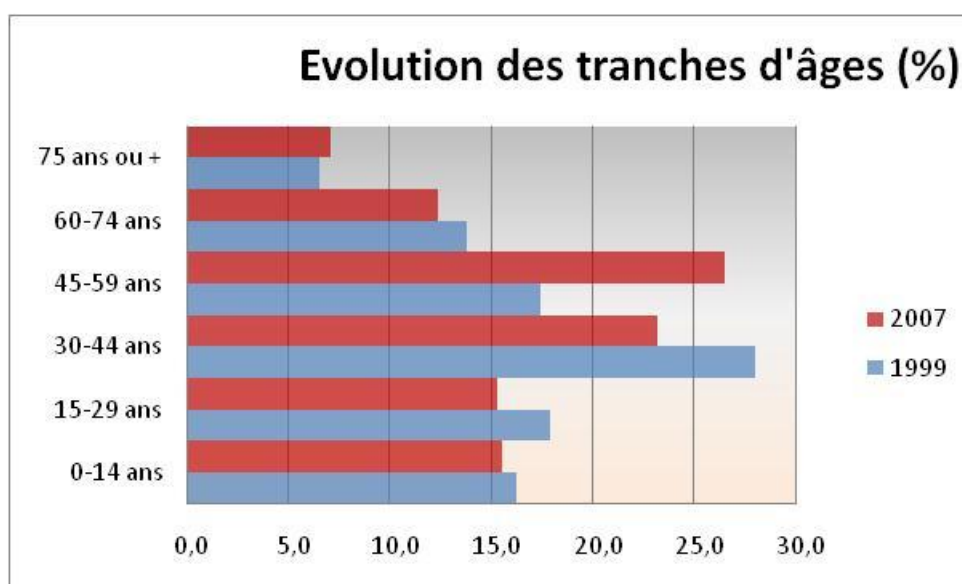
Si l'on compare la situation de Laveissière aux territoires d'échelles supérieures, on constate que des évolutions très hétérogènes.

Comme analysé auparavant, la commune de Laveissière connaît une double évolution : une croissance de 1968 à 1975 puis une chute continue depuis lors. Globalement, la population a toutefois augmenté de 11.4%. C'est la seule des 3 entités territoriales comparées qui voit sa population restée au dessus de 100 sur l'ensemble de la période étudiée. Cette exception vient de l'aménagement de la station de sports d'hiver de Super Lioran qui a permis de développer le tourisme et donc des activités et des emplois.

Le Canton de Murat connaît une importante chute démographique puisque la population de 1999 ne représente que 75% de celle recensée en 1968. Cette chute importante, par rapport à l'évolution de Laveissière s'explique par le manque d'attractivité du territoire cantonal, Laveissière ayant de son côté développé la station du Super Lioran, assurant pendant un temps sa croissance démographique. Il faut noter que cette évolution est moins marquée que celle du Cantal.

Le Département du Cantal connaît lui aussi une chute démographique conséquente. En effet, le territoire a perdu 12 points de population passant de 169330 en 1968 à 149056 habitants en 2007. Cette érosion est due à l'enclavement d'une grande partie du Cantal, de son climat rude et donc aux difficultés de développement économique.

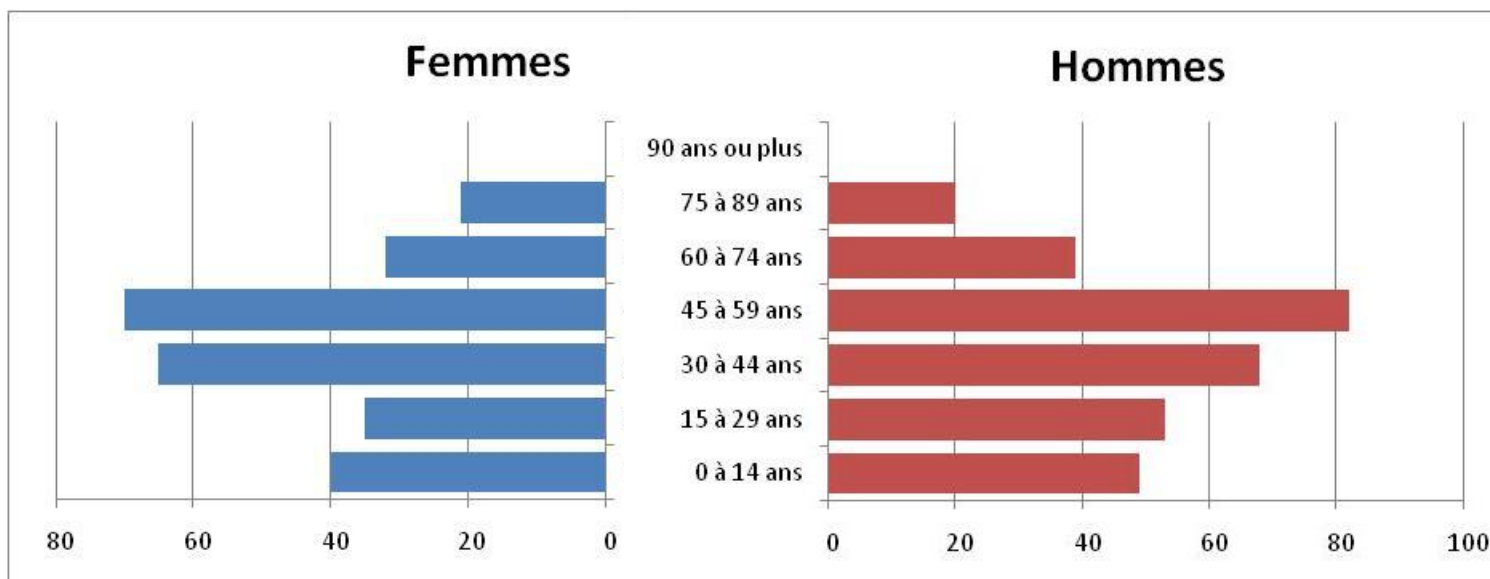
3. Evolution des structures par âge de la population



Source : Insee2007

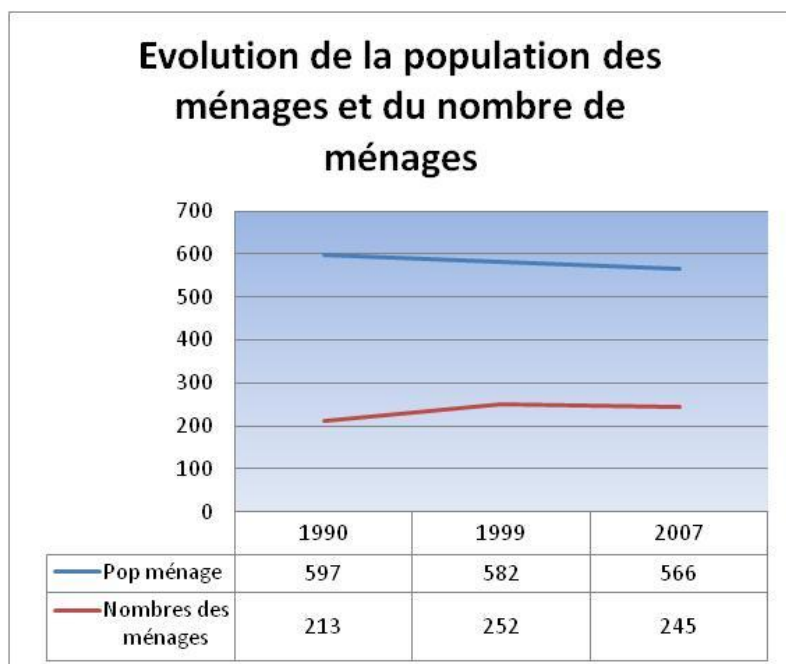
	1999		2007		2007		2007	
	Hommes	%	Femmes	%	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	300	100%	285	100%	312	100,0	264	100,0
0 à 14 ans	45	15%	40	14%	49	15,8	40	15,2
15 à 29 ans	53	18%	54	19%	53	17,0	35	13,3
30 à 44 ans	88	29%	76	27%	68	21,9	65	24,7
45 à 59 ans	59	20%	49	17%	82	26,4	70	26,6
60 à 74 ans	41	14%	41	14%	39	12,6	32	12,2
75 à 89 ans	14	5%	22	8%	20	6,4	21	8,0
90 ans ou plus	0	0%	3	1%	0	0,0	0	0,0

La pyramide des âges de la commune de Laveissière demeure semblable dans les grandes lignes aux pyramides courantes en France, à savoir une forme de « feuille de chêne ». Des rétrécissements peuvent s'observer à la base et au sommet de celle-ci tandis qu'elle est parsemée alternativement de creux et d'élargissements représentant dans un cas les classes creuses des guerres mondiales, le baby boom dans un autre. La population restreinte de la commune et les faibles effectifs de chaque classe (jusqu'à 12 au maximum) peut toutefois créer quelques modifications observables mais non représentatives.



4. Analyse des ménages

a) Evolutions 1990-2007



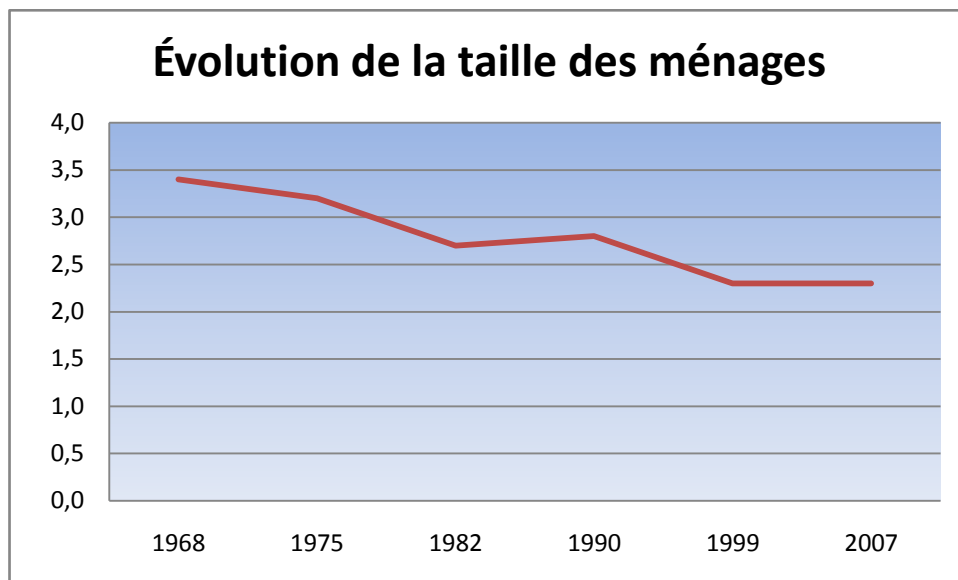
Le nombre de ménage est en diminution depuis 1999 sur la commune. En effet, si on comptait 252 ménages en 1999, la commune en accueillait 245 en 2007.

Parallèlement, on constate une chute du nombre de personnes par ménage, suivant par là, l'évolution démographique de la commune.

Le phénomène est dû à une explosion des ménages dans la période récente. Les dernières décennies ont vu des évolutions

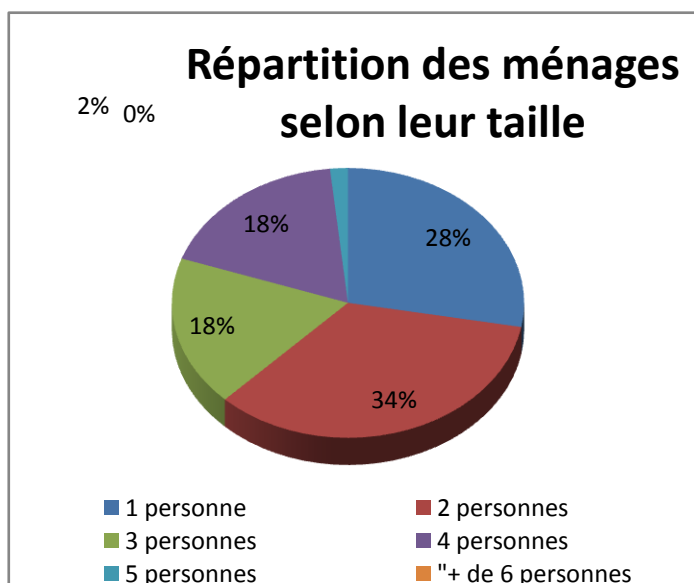
importantes se réaliser au sein des ménages. Le modèle familial traditionnel, bien que toujours majoritaire, est de moins en moins représenté. On découvre donc de nouvelles formes de ménages dits nucléaires, monoparentaux ou encore recomposés qui, créent une tendance générale de division des ménages. L'augmentation des taux de divorces, l'évolution des mœurs... aboutissent à une situation où l'on retrouve de plus en plus de personnes vivant seules.

L'espérance de vie joue aussi un rôle important car le veuvage ainsi que les personnes âgées, en nombre toujours croissant, impliquent souvent des ménages réduits pour une durée de plus en plus longue (1 à 2 personnes). Cela explique qu'avec une population pourtant en diminution, le nombre de ménages puisse connaître une augmentation importante, passant de 213 en 1990 à 245 en 2007 (+21%)



b) Tailles des ménages

L'analyse du nombre de personnes dans les ménages confirme la tendance observée précédemment. En effet, seules 2 catégories progressent en terme d'effectifs : les ménages de 2 personnes ou moins. L'éclatement des ménages se confirme donc puisque en parallèle les grands ménages voient leur nombre diminuer fortement, notamment les ménages d'au moins 6 personnes dont les effectifs disparaissent sur le territoire communal (1 seul restant au dernier recensement).



Au delà des raisons invoquées dans le paragraphe précédent, il faut aussi imputer cette chute aux départs des enfants du foyer familial qui font baisser le nombre de grands au profit des ménages plus restreints

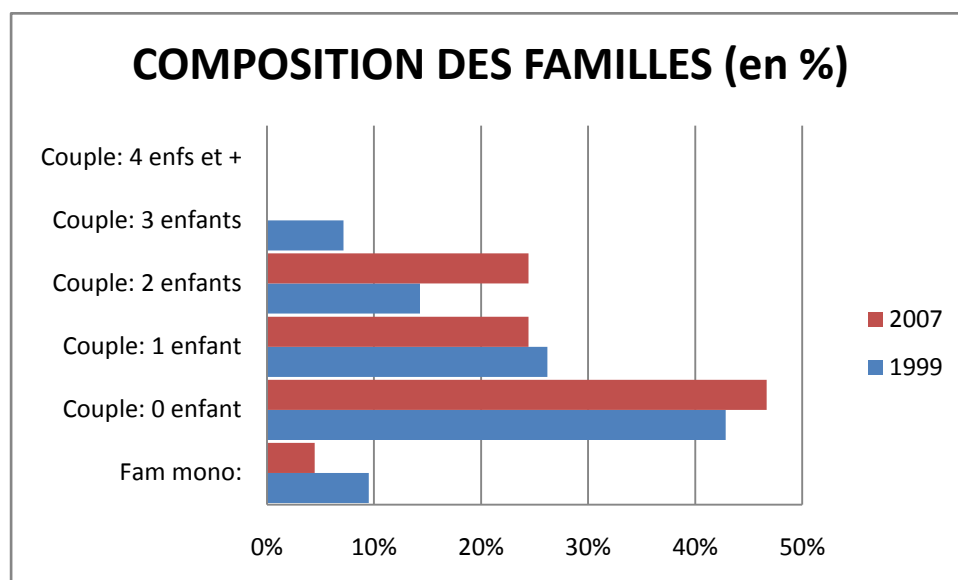
Les petits ménages sont donc composés :

- D'une personne seule

- De deux personnes (couple sans enfant, famille monoparentale issue en général d'un divorce)
- De trois personnes (couple avec enfant, famille monoparentale avec enfants)

Nombres de ménages de ...personnes				
	1982	1990	1999	2007
1 personne	60	55	79	68
2 personnes	47	50	78	84
3 personnes	36	34	49	44
4 personnes	37	47	32	44
5 personnes	16	19	13	4
6 personnes et plus	12	8	1	0

c) Types de familles rencontrées



Sur la commune, le couple reste le domaine dominant puisqu'il représente 91% des familles. C'est le couple sans enfant qui reste le type de famille le plus rencontré à

Laveissière avec 44% des ménages. Les couples dont les enfants ont quitté le foyer familial en forme la majorité mais il ne faut pas négliger l'apport des jeunes couples qui n'ont pas encore d'enfants.

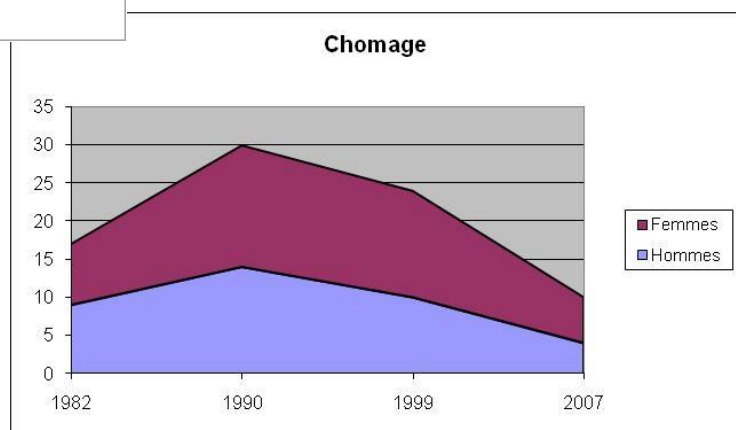
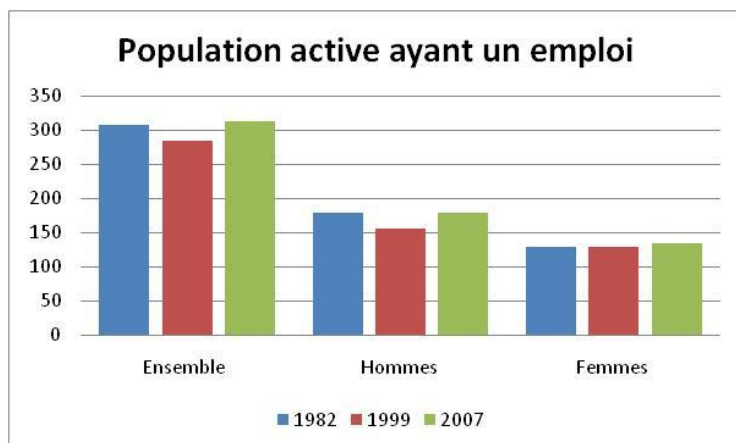
Ensuite viennent les couples avec enfants dont les proportions diminuent selon l'augmentation du nombre d'enfants dans le foyer (26% avec un enfant, 14% avec deux, 7% avec au moins trois).

Les familles monoparentales malgré leur développement restent relativement marginales sur la commune (9%), notamment lorsque la personne référence est un homme.

Types de familles		
	1999	2007
Fam mono:	16	8
Couple: 0 enfant	72	84
Couple: 1 enfant	44	44
Couple: 2 enfants	24	44
Couple: 3 enfants	12	0
Couple: 4 enfs et +	0	0
Total	168	180

B - LA POPULATION ACTIVE

a) Evolution de la population active et chômage



A l'instar de la chute démographique enregistrée ces vingt dernières années, on observe une diminution de la population active, passant de 324 en 1982 à 314 en

2007 mais on sent un léger rebond entre 1999 et 2007 (+6 personnes)

Le nombre de chômeurs a connu une forte augmentation entre 1982 et 1990 passant de 5% à 9.5% de la population active. En effet, sur cette période, le nombre d'actifs se déclarant à la recherche d'un emploi passait de 17 à 30.

Toutefois ce taux est redescendu entre 1990 et 2007, le nombre de demandeurs d'emplois baissant de 30 à 10, ramenant le taux de chômage à 3,1%.

Pop active totale				
	1982	1990	1999	2007
Nombre d'actifs	324	314	308	314
Chômeurs	17	30	24	10

b) Caractéristique par âge de la population active

Actifs ayant un emploi par sexe				
	1982	1990	1999	2007
Hommes	179	161	155	179

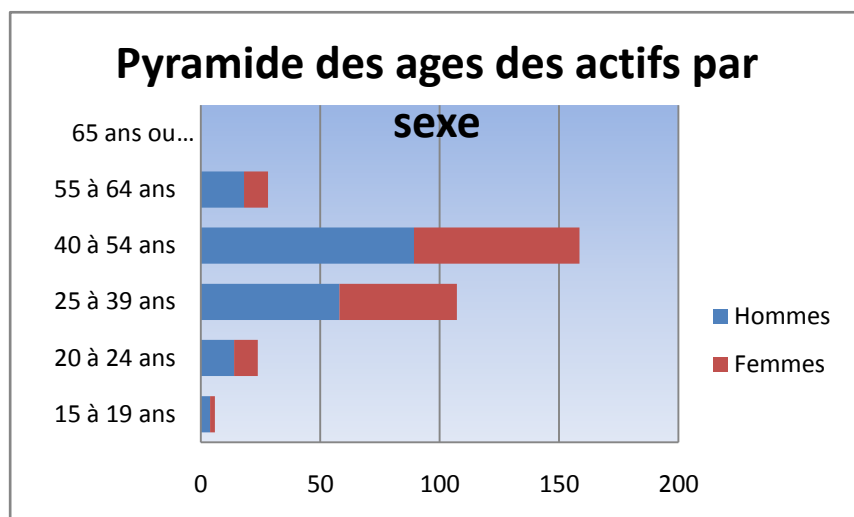
Femmes	128	123	129	135
Total	307	284	284	304

Population active par sexe et âge		1982	1990	1999	2007
Total	moins de 20 ans	22	6	1	6
	20 à 39 ans	193	184	173	131
	40 à 59 ans	95	118	129	183
	60 ans ou plus	14	6	5	4
	Total	324	314	308	324

Si l'on compare les différents recensements depuis 1982, on peut observer un certain vieillissement de la pyramide des actifs. En effet, la catégorie des moins de 20 ans disparaît presque totalement et les 20-39 ans voient leurs effectifs diminuer de 10%. En revanche, la classe d'âges des 40-59 ans connaît une croissance de 35%.

Depuis 2007, on perçoit un vieillissement de la population active avec une augmentation de la classe d'âge de 40 à 59 ans. Cela tendrait à montrer une fragilisation de la population active.

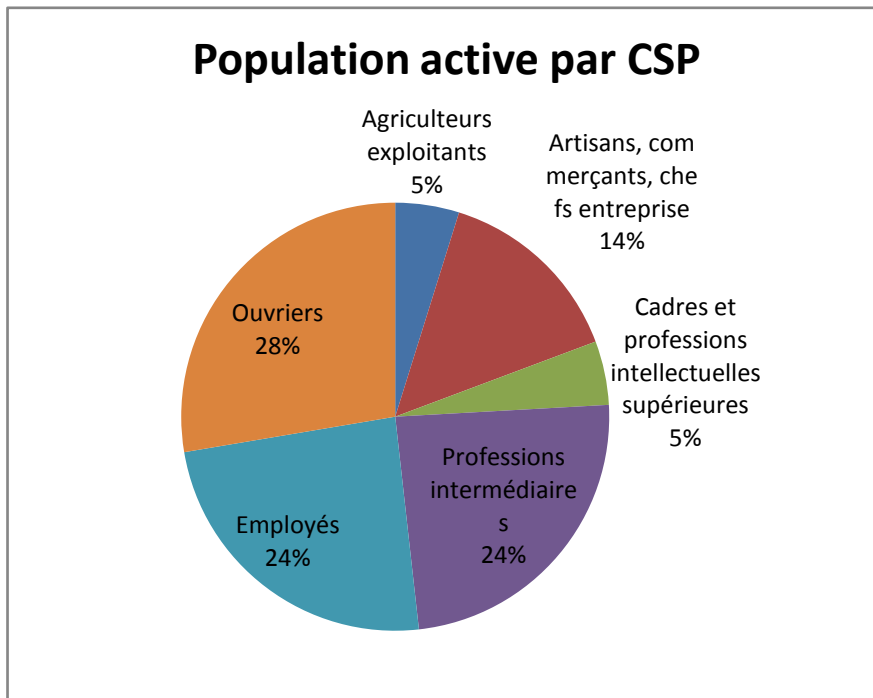
Les effectifs les plus nombreux restent, jusqu'en 1999, les 30-39 ans tandis que l'on assiste à un non renouvellement de la population active, les classes d'âges inférieures ayant de faibles effectifs.



Il se pose donc la problématique de renouveler les actifs sur le territoire communal car même si la population active a déjà fortement baissé, ce phénomène risque de s'amplifier dans les prochaines années avec l'arrivée à la retraite des 50-59 ans mais aussi avec le départ

des jeunes de la région.

c) Répartition de la population active par secteur



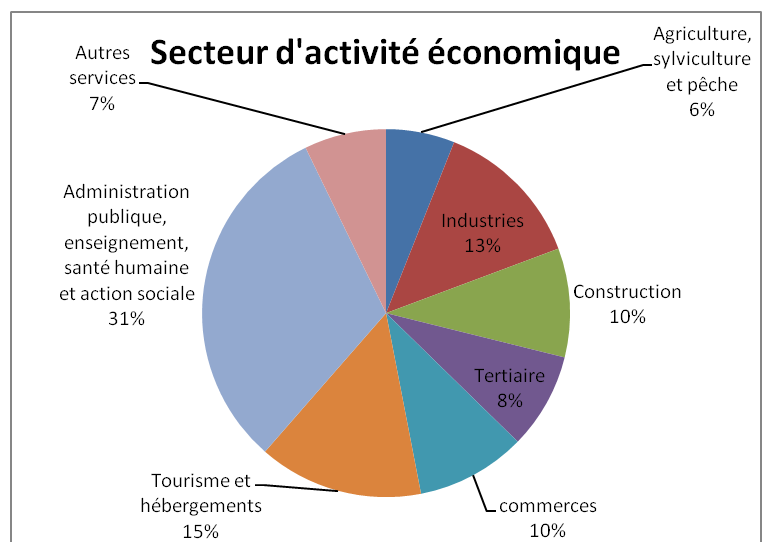
La population active de Laveissière est, à l'instar du territoire français, très orientée vers le secteur tertiaire (employés) et de fabrication (ouvriers).

En effet ce secteur représente 52% des emplois pourvus dû à la présence notamment de Murat et de la station du Super Lioran qui ont créé respectivement de nombreux emplois de productions et services et de commerce.

Le secteur agricole est peu représenté sur la commune puisqu'il concentre 5% (7% en 1999) des emplois ce qui est presque deux fois supérieur à la moyenne en France. Cette

région de montagne, encore très rurale est en effet plus dépendante de cette activité. On peut considérer aussi que cette proportion souligne un rôle encore

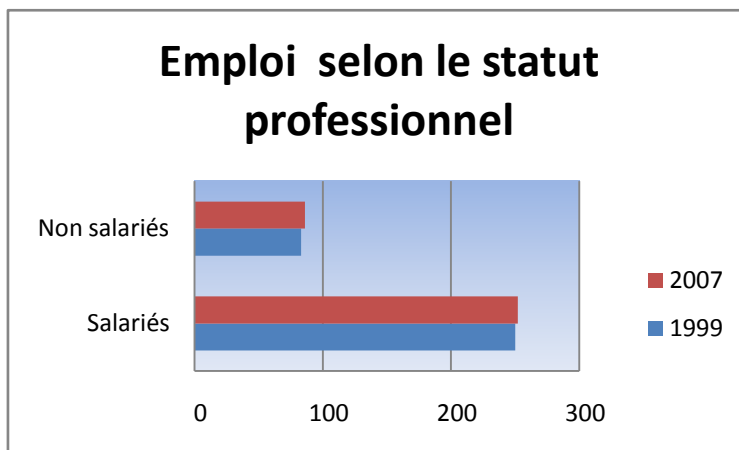
Secteur d'activité économique	2007
Agriculture, sylviculture et pêche	20
Industries	44
Construction	32
Tertiaire	28
commerces	32
Tourisme et hébergements	48
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	104
Autres services	24



important de la station sur la présence de pluri-actifs en lien avec le tourisme (emploi à la station pendant l'hiver en plus de leur activité agricole estivale). Cela permet sinon de développer, tout au moins de préserver l'agriculture sur le territoire.

d) Statut des actifs

	1999	2007
Ensemble	333	338
Salariés	250	252
dont hommes	145	149
dont femmes	105	103
dont temps complet	195	190
dont temps partiel	55	62
Non salariés	83	86
dont hommes	51	54
dont femmes	32	32
dont temps complet	72	74
dont temps partiel	11	12

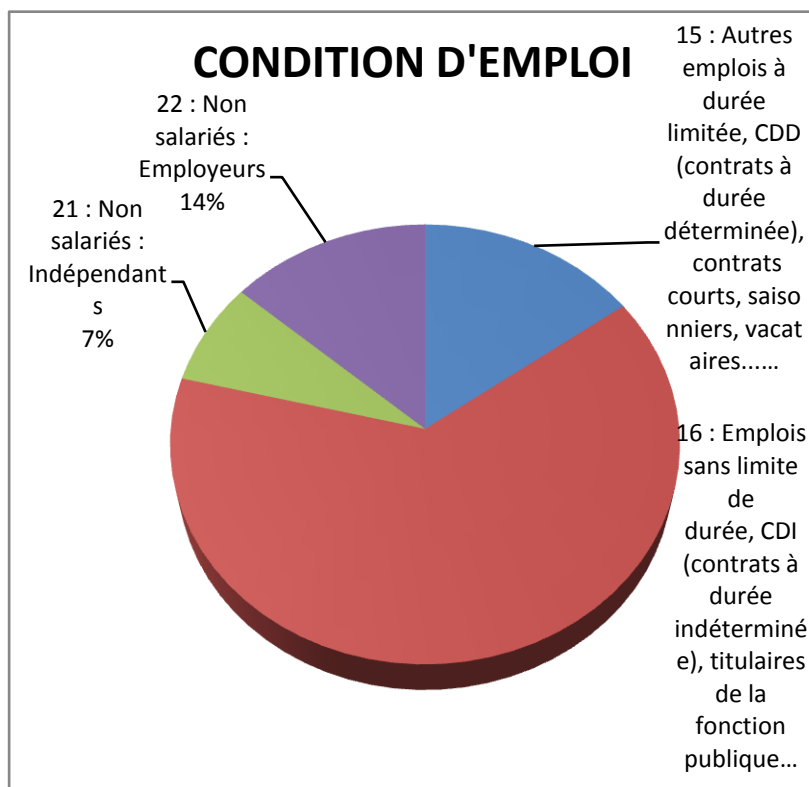


74% des actifs de la commune étaient salariés en 2007.

Depuis 1999, l'évolution des effectifs de salariés suit celle des non salariés avec une faible augmentation.

On perçoit que l'évolution est peu favorable pour les femmes salariées ou non (tendance à la stagnation ou à la baisse). Le temps partiel est également favorisé.

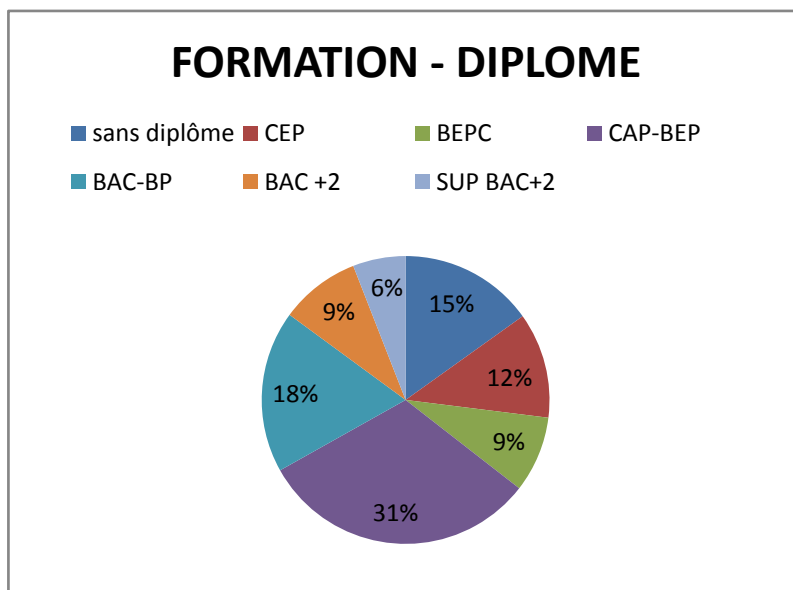
e) Forme d'emplois des salariés



Si l'on observe le type de contrat signé par les salariés de la commune, seuls 64% des emplois sont en Contrat à Durée Indéterminée (53% en 1999). En revanche, les emplois en CDD sont moins développés, atteignant 15% en 2007 (24% en 1999).

Cette situation est due aux formes d'emplois que l'on retrouve sur la commune. La station de Super Lioran offre en effet peu d'emplois pérennes du fait du caractère saisonnier de son activité. On retrouve donc de nombreux emplois à durées déterminées, en général pour la durée de la saison hivernale.

f) Niveau de diplômes et formation



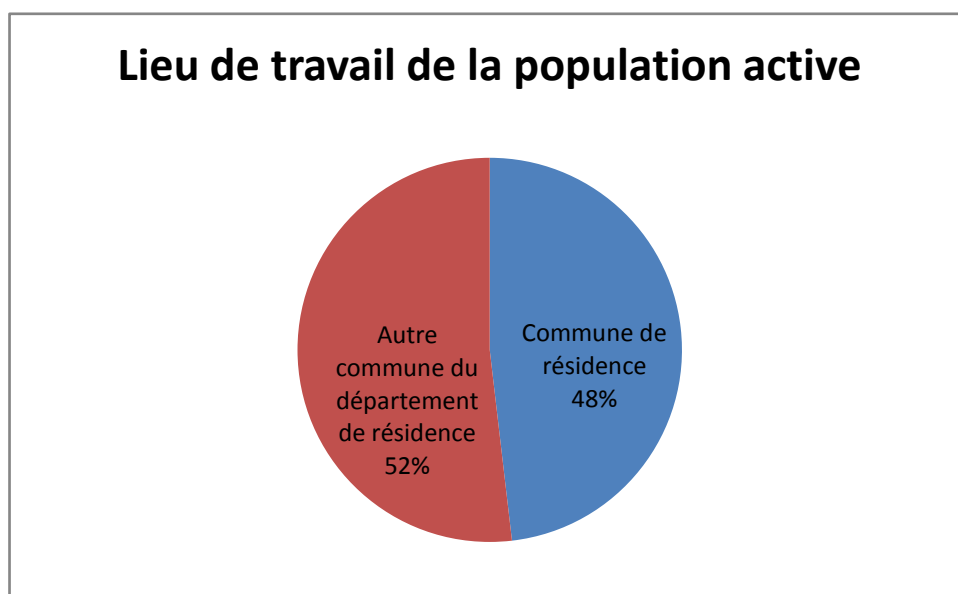
Si l'on peut observer sur la commune que le nombre de personnes sans diplôme est inférieur à la moyenne française, le nombre de diplômés de niveau supérieur est lui aussi inférieur à ce que l'on peut observer nationalement.

On retrouve une majorité de titulaires de CAP/BEP sur le territoire communal avec 31% des personnes non scolarisées, proportion toujours en légère augmentation. En revanche, le certificat d'études (CEP) est en net déclin alors qu'il représente 12% des diplômés sur la commune. Ce déclin de 9% entre 1999 et 2007 est naturellement dû au fait que ce type de diplôme n'existe plus et est par là même condamné à disparaître au fur et à mesure du renouvellement de la population active.

De même, connaissent un déclin les non diplômés titulaires du Brevet

A l'inverse, corollaire de la situation nationale, les diplômes qui connaissent une croissance de leur effectif sont les diplômes BAC et Post BAC. Respectivement, ils représentaient en 1999 13.6% et 7.9% et en 2007, 18% et 15% .

g) Relations domiciles – travail



Lieu de résidence - lieu de travail		
Actifs ayant un emploi	1999	2007
Ensemble	284	333
Travaillent et résident :		
* dans la même commune	155	160
%	54,6 %	
* dans 2 communes différentes :	129	173
- de la même unité urbaine	0	/
- du même département	118	173
- de départements différents	11	/

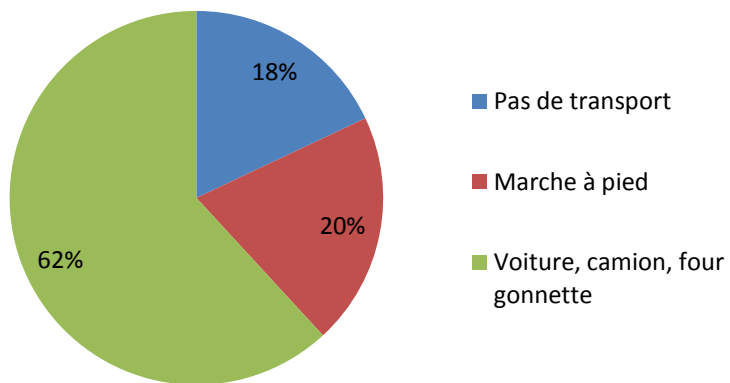
En 1999, les actifs de Laveissière travaillent et vivent majoritairement sur le territoire communal (54,6% en 1999) mais la tendance s'est inversée en 2007 avec une majorité d'actif travaille en dehors de la commune.

En effet, de plus en plus de personnes vivant à Laveissière vont travailler dans une autre commune, leur nombre ayant augmenté entre les deux derniers recensements. Cette évolution traduit le manque de créations d'emplois sur le territoire et l'arrivée d'une population ayant un emploi venant sur le territoire.

Au vu de la population travaillant et vivant sur la commune, la proportion de gens travaillant chez eux est très importante.

L'automobile reste toutefois le mode préféré de déplacement, d'autant plus que les proportions d'actifs travaillant dans d'autres communes a fortement augmenté. L'automobile représente donc aujourd'hui 62% des trajets domicile-travail.

MODE DE TRANSPORT



Synthèse sur l'étude démographique

- Une population en diminution (576 habitants en 2007) depuis son sommet démographique en 1982 (623 habitants).

- Une évolution démographique fortement liée à l'évolution de la station du Lioran (forte croissance lors de sa construction).

- Une population en moyenne plus jeune que dans le reste du Département avec de nombreux actifs et un faible nombre de personnes âgées. Cependant, on ressent un vieillissement de cette population.

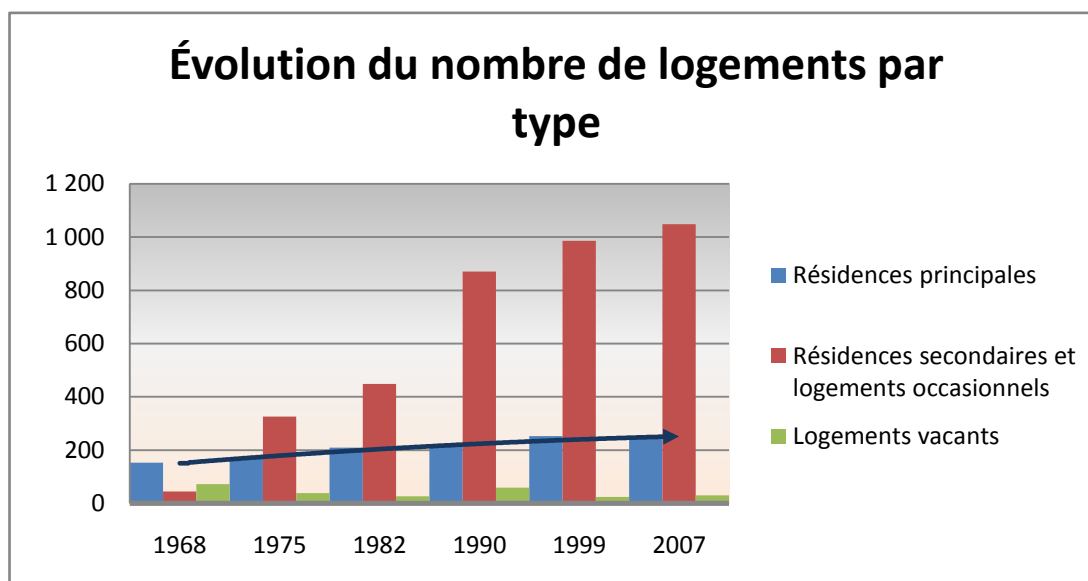
- Un phénomène de diminution de la taille des ménages commun à l'ensemble du territoire national entraînant notamment une hausse de leur nombre.

- Une population active en légère diminution et qui tend à vieillir avec un problème de renouvellement.

- Une baisse significative du nombre de résidents travaillant sur la commune et une augmentation de plus de 50% des actifs allant travailler sur une autre commune.

C - ANALYSE DES LOGEMENTS

1. *Caractéristiques principales*



Le nombre de logements sur la commune est en constante augmentation depuis 1968. Si la résidence principale connaît une augmentation mesurée, c'est la résidence secondaire qui est à l'origine de la forte croissance.

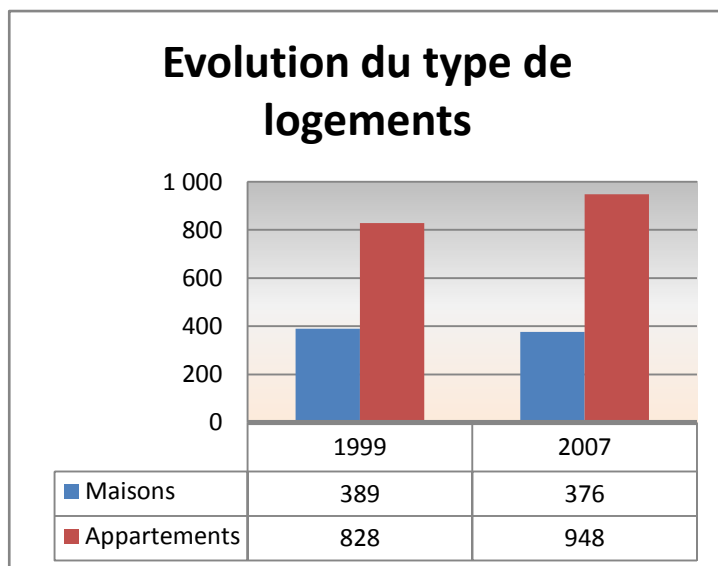
Statistiquement parlant, le nombre de logements total est passé de 270 en 1968 à 1324 en 2007.

Le nombre de résidences principales a légèrement augmenté. En effet, si 153 logements étaient occupés pendant toute l'année en 1968, leur nombre est passé à 246 en 2007. Elles ne représentent toutefois que 10% de la croissance globale des logements sur le territoire communal. Il est à noter que l'on perçoit une diminution des résidences principales depuis 1999.

Les résidences secondaires ont connu une croissance très importante sur la période étudiée. En effet, leur nombre a cru de 2095% passant de 45 à 988. Elles représentent pour la commune de Laveissière 90% des logements supplémentaires sur la période.

La vacance a en revanche beaucoup diminué. Le nombre de logements non occupés a en effet diminué de 72 à 30 en 2007 seulement soit à peine 2% du parc.

	1968	1975	1982	1990	1999	2007
Ensemble	270	536	684	1 142	1 262	1 324
Résidences principales	153	172	209	213	252	246
Résidences secondaires et logements occasionnels	45	326	449	870	986	1 049
Logements vacants	72	38	26	59	24	30



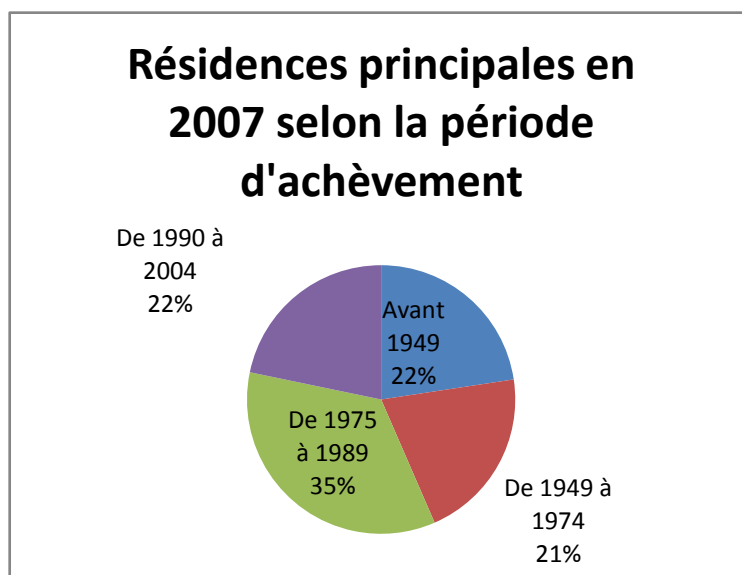
Les logements de Laveissière sont répartis selon un rapport de deux tiers pour les logements collectifs et d'un tiers pour les logements individuels. Cette forte proportion de collectif pour une commune de cette taille s'explique par la présence du Lioran, station intégrée dont les principaux bâtiments sont des immeubles de logements collectifs.

Lorsque l'on observe les époques d'achèvements des logements de Laveissière, on remarque que la période 1968 à 1989 est de loin la principale période de développement. Elle concerne bien entendu essentiellement les logements secondaires et la période de construction de la station du Lioran.

Les constructions récentes (d'après 1990) sont relativement peu nombreuses puisque ne représentent que 2.3% du total des logements quand la moyenne nationale atteint près de 10%. Cela est dû à un retour au niveau de développement proche de l'époque précédant l'édification de la station du Lioran.

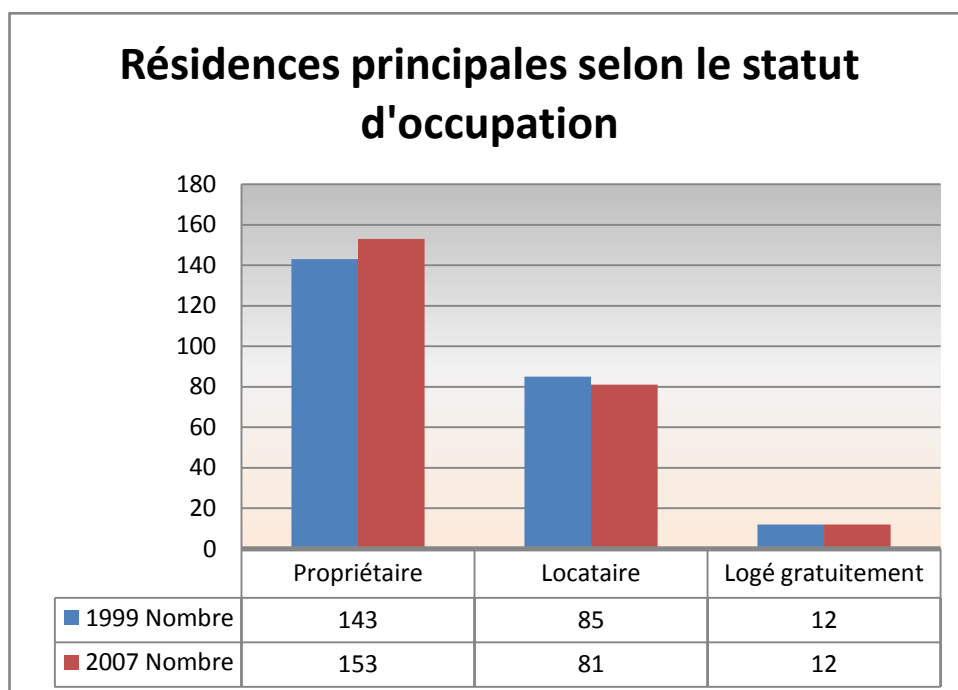
2. Age de construction des résidences principales

L'analyse des dates de construction de résidences principales permet d'observer un parc relativement âgé puisque près d'un tiers de ces logements sont antérieurs à 1975. On remarque tout de même une augmentation du nombre de construction sur la période de la construction du Lioran notamment lié à



l'installation de nouvelles populations liées à la station. Les autres périodes montrent une relative faiblesse du nombre d'occupations nouvelles.

3. Statut d'occupation des résidences principales et caractéristiques



Sur l'ensemble des 246 résidences principales recensées sur le territoire communal, 153 étaient occupées par leur propriétaire tandis que les locataires représentent 81 du parc. Les propriétaires présentent une évolution positive depuis 1999. Le statut locataire connaît une baisse depuis le dernier recensement. Il reste toutefois largement inférieur en terme de population avec seulement 32% des habitants contre 62% pour les propriétaires.

Le nombre de logements occupés gratuitement connaît en revanche une stagnation de ses effectifs. Ce statut d'occupation représente aujourd'hui 4,6% des résidences principales soit 12 logements.

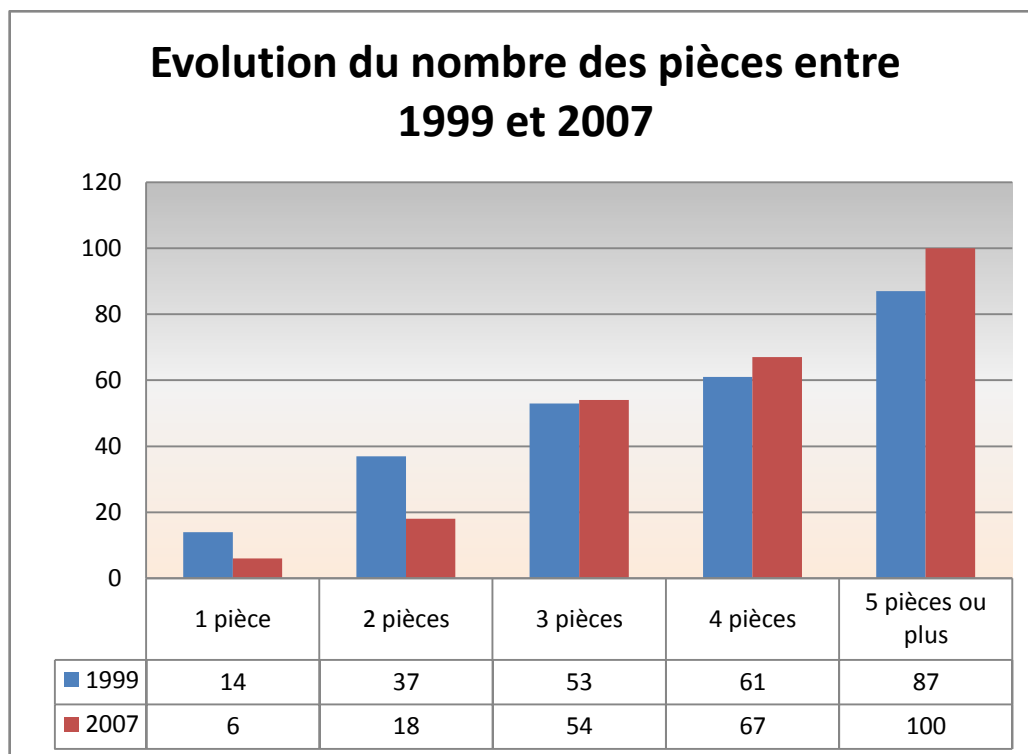
Contrairement aux statistiques sur l'ensemble des logements situés sur la commune, (*voir parties précédentes*) les résidences principales sont en majorité des maisons individuelles. Elles représentent en effet les $\frac{3}{4}$ des logements rencontrés.

Le logement collectif représente tout de même 15% des résidences principales, proportion relativement élevée pour une commune de cette taille (en lien avec la station notamment).

Cette répartition complètement opposée aux statistiques concernant la résidence secondaire s'explique d'une part par la préférence de la population en général pour la

résidence individuelle mais surtout par l'abondance des logements collectifs sur le site de la station et non dans le village. Ainsi, ils n'ont en général qu'une vocation touristique et ne servent pour l'essentiel que pendant la saison touristique et restent vides pendant la basse saison.

4. Confort des résidences principales



Sur la commune de Laveissière, les résidences principales sont de taille moyenne. En effet, les logements de plus de 4 pièces ne représentent que 67% des logements. Les logements d'une seule pièce en revanche représente 2,5% du parc, proportion importante pour une commune rurale, mais à relativiser en raison de la taille relativement modeste du parc et de l'influence du Lioran. Le type de logement le plus représenté reste les 5 pièces (40%) devant le 4 pièces (27%).

Si l'on distingue les logements selon leur forme, on observe que les logements les plus grands se trouvent plus largement dans les maisons individuelles tandis que les plus petits se concentrent dans les immeubles de logements collectifs.

	1999	2007
Ensemble	252	246
Salle de bain avec baignoire ou douche	235	241
Chauffage central collectif	36	27
Chauffage central individuel	82	97
Chauffage individuel "tout électrique"	62	49

Le parc de résidences principales de Laveissière offre un niveau de confort acceptable.

Le nombre de logement avec salle de bain continue à augmenter (+6) malgré la diminution du nombre de résidence principale.

Pour le chauffage, on assiste à une diminution progressive du taux de logements sans chauffage central alors que leur nombre est en progression (+4). Les chauffages individuels « tout électrique » diminue également.

Synthèse sur le logement

- Un nombre de logement en augmentation constante depuis 1968 passant de 270 à 1324 en 2007

- Un marché dominé par la résidence secondaire qui représente 90% de la croissance globale du nombre de logements et 80% du parc en 2007.

- Une vacance en diminution ne représentant que 2% du parc (7% de moyenne nationale) expliqué en partie par la forte demande en résidence secondaire.

- En lien avec la station du Lioran, la commune est constituée en majorité de logements en immeubles collectifs (67% du parc).

- Un parc de logement qui a connu deux périodes :
 - Un développement ancien correspondant aux villages traditionnels (avant 1915) et représentant 13% du parc
 - La période comprise entre 1968 et 1989 correspondant aux aménagements des stations représentant 79% du parc.

- Une faible présence de logements HLM (3%).

- Une proportion de locataire importante pour une commune rurale, phénomène lié à la station et au type d'hébergement.

- En résidence principale, le logement individuel reste largement majoritaire en logeant près de 75% des ménages résidents à l'année.

- La qualité des logements principaux est relativement bon.

PARTIE 3 - INFRASTRUCTURES



A - VOIES ET CIRCULATION

1. *Laveissière, une organisation typique de vallée*

La commune de Laveissière est, pour ses infrastructures de transports, largement organisée selon sa topographie. En effet, la vallée de l'Alagnon, d'orientation Est-Ouest concentre l'ensemble du réseau de transport en raison de pentes faibles et d'une linéarité convenant mieux aux transports routiers et surtout ferroviaires.

Les vallées à l'instar des Alpes jouent ici un rôle prédominant dans la circulation départementale. Le Massif du Cantal (qui englobe une grande partie du Département) est à l'origine une seule et même entité, aujourd'hui disséqué par des vallées selon une forme radioconcentrique dont les vallées de l'Alagnon et de la Cère sont les principaux exemples.

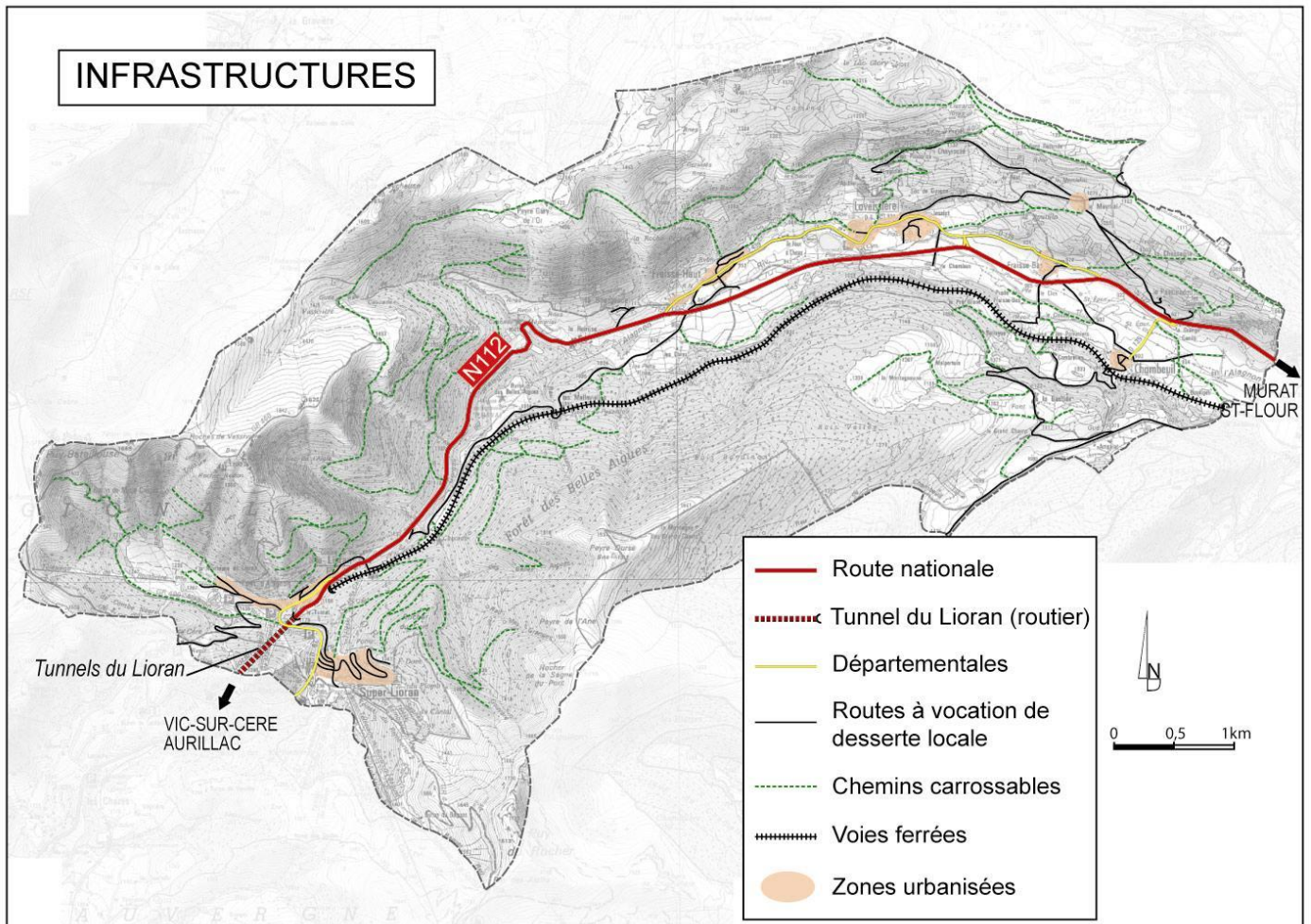
Elles forment donc des pénétrantes efficaces afin de faciliter le transit au cœur du massif.

Ainsi la **route nationale 112** traverse t-elle la commune d'Est en Ouest. Cet axe majeur à l'échelle du Département du Cantal permet notamment de joindre Aurillac avec Murat tout d'abord puis l'A75 à Massiac (en direction de Clermont-Ferrand) ou à Saint-Flour (en direction de Montpellier), deuxième ville du Département.

A l'échelle communale, la N112 sert d'épine dorsale sur laquelle les quelques routes départementales ou à vocation locale viennent s'accrocher. Un trafic relativement important transite donc par cette voie (poids lourds et matières dangereuses notamment) et permet aussi à la commune d'avoir un accès privilégié pour la station du Lioran.

Les tunnels du Lioran sont des ouvrages d'art importants pour l'ensemble du Département du Cantal. Permettant d'éviter le passage du Col du Lioran ou du Font de Cère, ce tunnel qui vient d'être agrémenter d'un nouveau percement plus large et aux dernière normes de sécurité permet de relier les deux vallées de l'Alagnon et de la Cère avec un gain de temps appréciable et d'améliorer la viabilité de la route notamment en hiver. Ce tunnel routier est de plus doublé d'un tunnel ferroviaire.

Le réseau départemental est relativement peu développé et permet essentiellement un accès local aux différents villages ou le passage par le col et permet le délestage de la Nationale. De la même façon ces départementales se cantonnent dans le fond de vallée et seule la route du col du Lioran sillonne dans le relief.



Le réseau local : routes à petits gabarits, le réseau local s'aventure souvent plus haut dans le relief sans pour autant le traverser, en suivant les lignes de pentes. Il permet entre autre de relier certains hameaux isolés ou encore d'accéder aux chemins les plus reculés sur le territoire communal.

Le réseau ferroviaire

Une ligne de chemin de fer en activité traverse le territoire communal, qui à l'instar de la route, profite de la configuration de la vallée pour faciliter sa traversée du Massif du Cantal. Située non pas en fond de vallée mais le long d'une ligne de pente, le parcours sillonne le long du massif Sud de la commune mais n'autorise pas de grandes vitesses en lien avec les nombreux virages ponts et tunnels tout au long du trajet. Une gare avec des liaisons notamment vers Aurillac et Clermont-Ferrand est toutefois mis en place par la SNCF pour joindre la station du Lioran.

B - Adductions en eau potable

1. Ressources

L'alimentation en eau potable du Lioran est gérée par le **Syndicat mixte du Lioran**, pour le reste de la commune, l'alimentation en eau potable est une compétence communale.

Plusieurs sources sont captées sur le territoire communal :

- **Captages gérés par le syndicat mixte du Lioran**

- ✓ Captage de Bataillouse
- ✓ Captages de la Montage du Cheylat
- ✓ Captage de la Gouyère

Un nouveau captage est à l'étude dans le secteur de Fraisse-haut, il produira 90 m³/h et aura une production annuelle d'environ 163 000 m³. Il alimentera en eau potable la station de ski du Lioran, mais un raccordement au réseau d'eau du Bourg de Laveissière sera possible. Ce nouveau captage permettra le retrait du barrage sur le ruisseau de Gouyère et un retour à l'état naturel de ce cours d'eau.

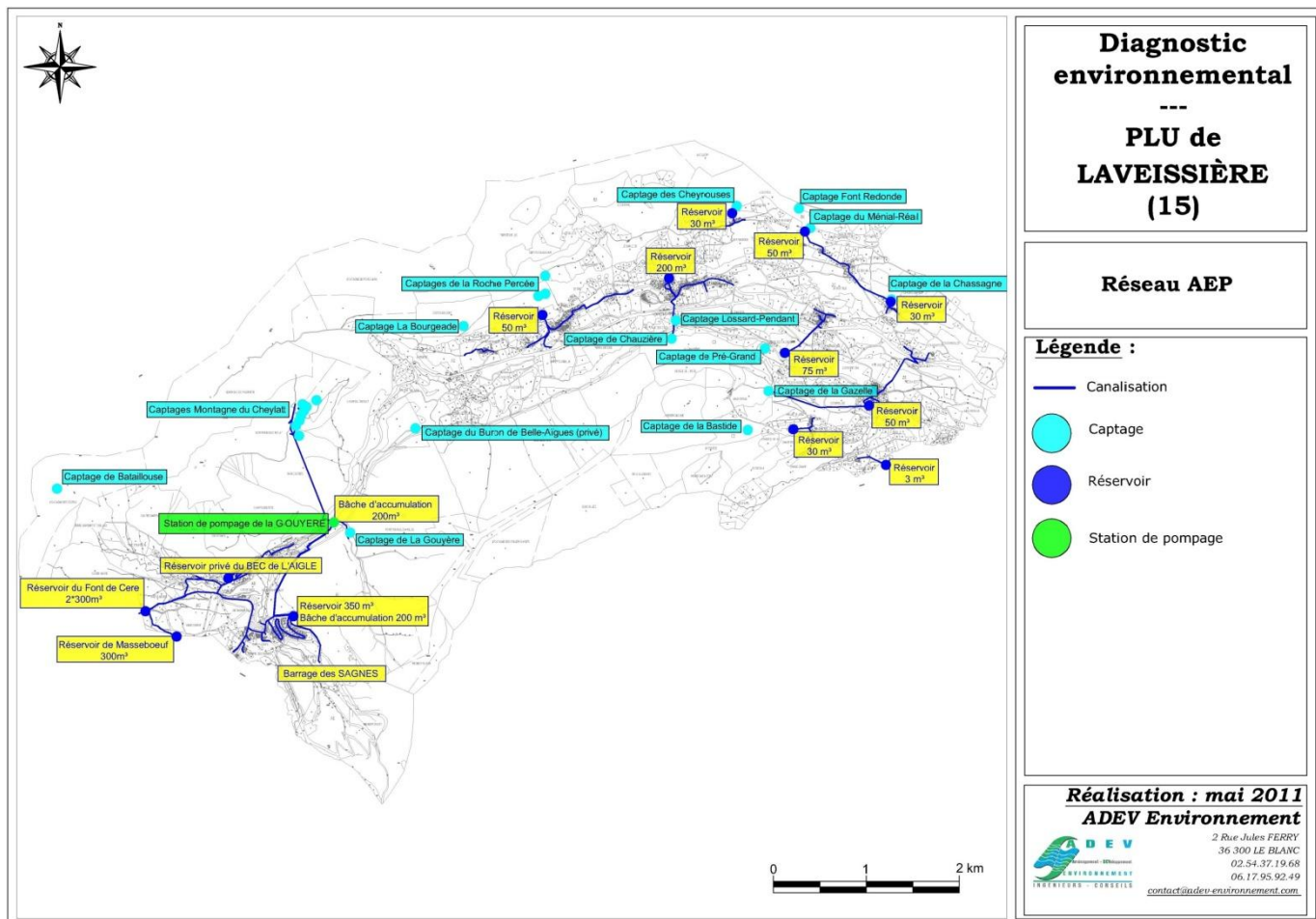
- **Captages gérés par la commune de Laveissière**

- ✓ Captage le Cheylat « les 3 pierres »
- ✓ Captages de la Roche Percée (amont, intermédiaire, aval)
- ✓ Captage des Cheyrouses (1 et 2)
- ✓ Captage de Font Redonde
- ✓ Captages du Réal
- ✓ Captage de la Gazelle
- ✓ Captage Lissard-Pendant
- ✓ Captage de Pré-Grand (1 et 2)
- ✓ Captage de Chauzière
- ✓ Captage de la Bastide
- ✓ Captage d'Ampalat

En période d'étiage, la production minimale de l'ensemble des captages est d'environ **730 m³/jour**.

- **Autres captages**

- ✓ Captage du Buron de Belle-Aigues (captage privé)
- ✓ Captage de la Bourgade
- ✓ Captage de la Chassagne



Le réseau AEP sur la commune de Laveissière

2. Capacité de stockage

La capacité de stockage est répartie entre **différents réservoirs** :

- **Réservoirs gérés par le syndicat mixte du Lioran :**
 - ✓ Font de Cère de 2 x 300 m³
 - ✓ Masseboeuf de 300 m³
 - ✓ Rocher du cerf de 350 m³

- **Bâches d'accumulation gérées par le syndicat mixte du Lioran :**
 - ✓ Rocher du cerf de 200 m³
 - ✓ La Gouyère de 200 m³

- **Barrages avec des prises d'eau gérés par le syndicat mixte du Lioran :**
 - ✓ Barrage des Sagnes
 - ✓ Barrage de la Gouyère

- **Réservoirs gérés par la commune de Laveissière :**
 - ✓ Bastide (30 m³) alimenté par le captage de Bastide
 - ✓ Chambeuil (50 m³) alimenté par le captage de la Gazelle
 - ✓ Ampalat (3 m³) alimenté par le captage d'Ampalat
 - ✓ Cheyrouses (30 m³) alimenté par les captages des Cheyrouses (1 et 2)
 - ✓ Fraisse bas (75 m³) alimenté par les Captages de Pré-Grand (1 et 2)

- ✓ **Fraisse haut** (50 m³) alimenté par les captages de la Roche Percée
 - ✓ **La Bourgeade** (200m³) alimenté par le captage de Cheylat « les 3 pierres »
 - ✓ **Laveissière** (200 m³) alimenté par les captages Lissard-Pendant et de Chauzière
 - ✓ **Ménial** (50 m³) alimenté par les captages de Font Redonde et du Réal
- **Autres réservoirs**
 - ✓ **La Chassagne** de 30 m³
 - ✓ **Bec de l'Aigle** (réservoir privé)

Au total, la **capacité de stockage sur l'ensemble de la commune est de 2368 m³**.

3. Consommation

- **Consommation en eau du Lioran**

En 2010, la consommation moyenne en eau potable de la station du Lioran est de 293 m³/j avec une consommation de pointe de 592 m³/j (source Lyonnaise des Eaux). A long terme, le projet de développement de la station du Lioran a pour objectif d'atteindre une capacité d'accueil de 10 000 lits ce qui représentera une consommation moyenne d'environ 1000 m³/j.

- **Consommation en eau de la commune (hors Lioran)**

En 2007, lors du dernier recensement, la population de Laveissière (hors Lioran) était de **594 habitants**, soit 317 compteurs d'eau. A cette population permanente, il faut rajouter la population saisonnière estimée par la mairie à **770 habitants** en période estivale. Le nombre maximal de personnes à alimenter en eau est donc de **1364 personnes**.

La consommation de pointe est estimée à **506 m³/jour**, et production journalière en période d'étiage est de **743 m³/jour**. Le bilan besoins / ressources actuel est donc excédentaire avec **+ 237 m³/jour**.

4. Défense incendie

D'après les informations récoltées auprès du SDIS du Cantal, un dispositif de lutte contre les incendies existe sur la commune de Laveissière. En effet, 52 hydrants sont répartis sur le territoire.

C - RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

1. Gestion des eaux pluviales

?????

2. Gestion des eaux usées

a) Généralités

L'assainissement du Lioran est géré par le **Syndicat mixte du Lioran**, pour le reste de la commune, la gestion des eaux usées est une compétence communale.

Il existe deux grands types d'assainissement, l'assainissement collectif géré par la commune et le syndicat mixte du Lioran pour la Station et l'assainissement non-collectif qui est à la charge des particuliers et des entreprises qui ne sont pas raccordés au réseau.

b) Assainissement collectif

Sur la commune de Laveissière, les secteurs raccordés au réseau d'assainissement collectif et les stations d'épuration qui traitent ces eaux usées sont présentées dans le tableau suivant :

Secteur raccordé au réseau Eaux Usées	Station d'épuration
Chambeuil	Chambeuil
Fraise-bas	Bourg de Laveissière
Bourg de Laveissière	
Four à Chaux	
Fraise haut	
La Bourgade	
Le Lioran	Le Lioran
Super Lioran	
Hameau du Bec de l'Aigle	
Chavagnac	
Fond d'Alagnon	

Les réseaux EU alimentant les stations du Bourg de Laveissière et de Chambeuil sont de type séparatif. Ils mesurent environ 8600 mètres linéaires pour Laveissière et 800 mètres linéaires pour Chambeuil.

■ Station d'épuration du bourg de Laveissière

Elle a été mise en activité en 1983, et elle est exploitée en régie. Son mode de fonctionnement est de type boues activées, les eaux épurées sont rejetées dans l'Alagnon.

Ses capacités nominales sont :

- ✓ 1285 EH.,
- ✓ 245 m³/j
- ✓ 77.1 kg de DBO₅/j.

■ **Station d'épuration de Chambeuil**

Elle a été mise en service en 1975, la station d'épuration de Chambeuil est de type boues activées. Les eaux épurées sont rejetées dans l'Alagnon.

Ses capacités nominales sont :

- ✓ 130 EH
- ✓ 7.8 kg de DBO5/j
- ✓ 20 m³/j.

■ **Station d'épuration du Lioran**

La station d'épuration du Lioran est de type bio-D séquentiel, elle est composée de deux bassins d'aération modulables selon la saison. Ce système permet donc de faire face aux fortes variations saisonnière de la population du Lioran. La capacité de cette station est de 7000 EH.

Actuellement, les stations du Bourg et de Chambeuil sont surdimensionnées par rapport au volume d'effluents à traiter ce qui nuit au bon fonctionnement de ces stations en rendant difficile la formation de boues. En effet, l'épuration par boues activées demande un maximum de constance en quantité et qualité des effluents mais aussi un équilibre entre la charge à traiter et la biomasse (dimensionnement du Bassin d'aération).

c) Assainissement non collectif

Sur la commune de Laveissière (hors Lioran) 76 habitations ne sont pas raccordées au service collectif d'assainissement.

PARTIE 4 - INTERCOMMUNALITE

La commune de Laveissière est membre d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale : la Communauté de Communes du Pays de Murat.

Celle-ci se compose de 13 communes pour un total de 5758 habitants pour une densité de 22habitants/km². Sa commune-centre est Murat qui concentre à elle seule 37% de la population intercommunale.

POPULATION 1999	
<i>Albepierre-Bredons</i>	237
<i>Celles</i>	239
<i>Chalinargues</i>	433
<i>Chastel-sur-Murat</i>	96
<i>Chavagnac</i>	94
<i>Dienne</i>	293
<i>La Chapelle d'Alagnon</i>	250
<i>Laveissenet</i>	104
Laveissière	586
<i>Lavigerie</i>	102
MURAT	2153
<i>Neussargues-Moissac</i>	1030
<i>Virargues</i>	140



Compétences :

Les communes du « Pays de Murat » ont délégué une partie de leurs compétences à l'échelon intercommunal :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Politique du logement, de l'habitat et du cadre de vie
- Environnement
- Voirie
- Sport et culture
- Service aux personnes

PARTIE 5 - ACTIVITES ECONOMIQUES

A - LE TOURISME

Laveissière est une commune touristique de premier ordre puisque son territoire accueille depuis un siècle (1906) des activités de sports d'hiver avec la station du Lioran.

Première station du Massif Central avec plus de 6000 lits, la station se trouve au cœur du Massif du Cantal, au pied du Plomb du Cantal, plus grand volcan d'Europe et plus haut sommet du Département (1855m).

La station accueille chaque année près de 185000 skieurs, une clientèle essentiellement française, la majorité provenant d'Auvergne et du Limousin, du Grand Ouest, du Nord et de la Région Parisienne. Celle-ci est plutôt familiale avec une certaine fidélité à la station, mais l'activité principale reste le ski à la journée ou pendant le week-end, lorsque les conditions le permettent.

1. Hébergement :

La station du Lioran atteint actuellement une capacité de 6025 lits répartis sur les sites de la station et du Font d'Alagnon dont 5000 en hébergement marchand, pour un total de 270000 nuitées (données de 1999). Le font d'Alagnon regroupe pour sa part 830 lits. On peut ajouter également les 5000 lits répartis dans les villages alentours.



	nombre d'étoiles	chambres	Appart.	studios	lits	camping	chalets	
Hébergements sur la station								
2 VILLAGES DE VACANCES								
VAL Hauts du Roy		65						
VAL Font de Cere			77					
2 GITES DE SEJOURS ET D'ETAPES								
Le Bufadou		6						
Val Hauts du Roy					16			
2 HOTELS								
Le Rocher du Cerf	N Classé	11						
	**	14						
Le Buron du Font de Cere	N Classé	9						
3 RESIDENCES DE TOURISME								
Le Remberter			8					
Le Saporta			1	8				
Le Bec de l'Aigle	**		9	23				
Hébergement à Laveissière								
3 HOTELS								
Au cheval blanc	**	20						

Bellevue	**	16						
Le Vallagnon	**	29						
1 GITE DE SEJOURS ET D'ETAPES								
Le domaine de la cascade								
CHAMBRES D'HOTES								
Les Cimes		5						
CAMPING								
Le Vallagnon	**					70		
	nombre d'étoiles		Appart.	studios			chalets	maison
LES LOCATIONS MEUBLEES SUR LA COMMUNE								

	***		4	3			11	2
	**		32	31				5
	*		3	6			2	
<i>en cours de classement</i>			4	8			2	
TOTAL		175	138	79	16	70	15	7

Tableau récapitulatif des logements présents sur la commune de Laveissière

2. **Tourisme de sports d'hiver :**

La station du Lioran accueille près de 185000 skieurs/an sur un domaine total de 100ha sur un dénivelé de 600m.

La station, si l'activité hivernale reste dominante, fonctionne sur l'ensemble de l'année avec durant la période estivale des activités liées à la découverte des paysages du Cantal telle la randonnée qui, dans ce cas, voit le Lioran intégré dans un ensemble plus vaste comprenant notamment le Puy Mary.

a) Ski alpin

Le domaine skiable du Lioran s'étend entre 1000m et 1800m d'altitude sur une superficie de 150ha. On peut considérer le domaine divisé en 3 parties même si ces dernières sont toutes accessibles entre elles : le versant de la station, le versant du Prat de Bouc et le versant du Font d'Alagnon.

Le domaine comprend 44 pistes pour un total de 60km de descentes réparties selon 4 niveaux de difficultés :

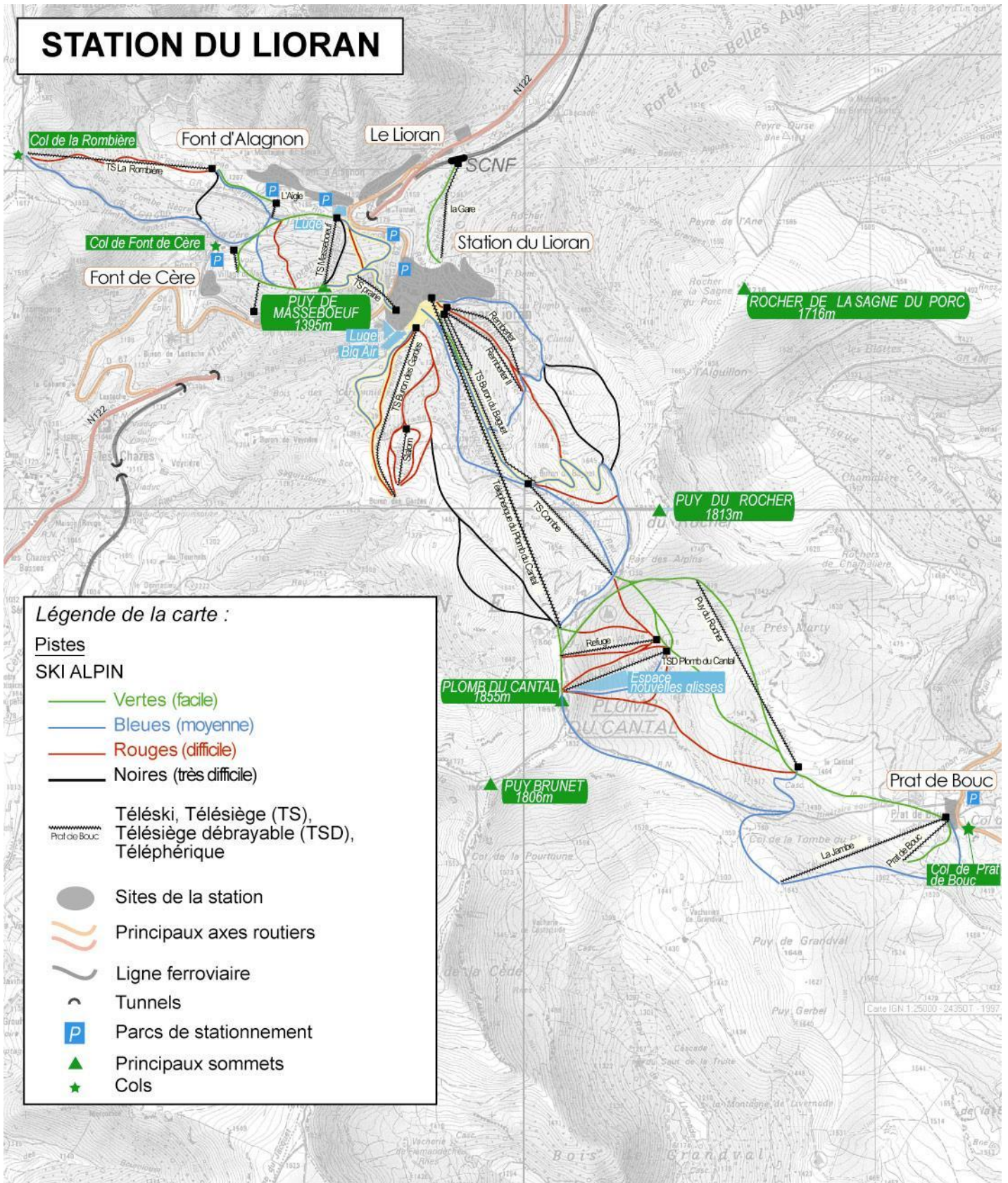
- 7 noires

- 15 rouges
- 14 bleues
- 8 vertes

Il existe de plus, pour l'apprentissage des plus jeunes, plusieurs écoles de skis situées sur la station :

- le jardin des neiges : pour les plus petits dès 4 ans.
- les yetis : école de ski
- l'ESF : l'école de ski française
- Snowboard attitude

STATION DU LIORAN



b) Ski nordique

Le domaine Nordique « Lioran – Haute Planèze » comprend près de 140km de pistes tracées, regroupées sur deux principaux sites :

- le Lioran : dans le Font d'Alagnon et le Font de Cère, on retrouve 25km de pistes : 5 pistes au total dont 1 vertes, 2 bleues, 1 rouge et 1 piste de liaison, ainsi qu'une piste de raquettes.
- Le Col de Prat de Bouc avec 115km de domaine et 21 pistes dont 4vertes, 5 bleues, 6 rouges et 6 itinéraires de liaison. S'ajoute à ce domaine 2 pistes de raquettes de 3.5 et 6km.

Plusieurs types de balades en raquettes sont possibles allant de la simple découverte à la randonnée assistée de professionnels au cœur du massif.

c) Autres activités

La station accueille des activités parallèles comme 1 piste de luge, 1 espace débutant, 1 snow-park ainsi qu'un big-air. On trouve également une patinoire et une organisation de balades avec chiens de traîneau...

3. Remontées mécaniques

Les stations concentrent 22 remontées mécaniques autorisant un débit de 21 245 personnes/heure et répartis comme suit :

- le téléphérique du Plomb du Cantal
- 8 télésièges
- 1 télésiège débrayable
- 13 téléskis

4. Circulation et accès

Le Lioran est l'une des rares stations à être directement accessible par un axe routier national et par une voie et une gare ferroviaire.

La station du Lioran offre deux accès principaux par la RN122 de part et d'autre du tunnel. Ces axes concentrent 96% des flux soit près de 3000 véhicules jour en période de week-end (soit 8150 personnes environ). Pendant les périodes de pointe, les véhicules stationnés en permanence dépassent les capacités de stationnement de la station avec 2000 véhicules garés pour seulement 1900 places recensées.

Les 4% restant se dirigent vers le site du Prat de Bouc soit 125 véhicules/jour, qui met en évidence une difficulté pour accéder à ce site notamment vis à vis de la signalisation.

5. Activités estivales

La randonnée / balades : le massif du Cantal offre un grand nombre de parcours de randonnées pour tous les niveaux et sur toutes distances. Ainsi on retrouve principalement les GR4 et GR400 qui traversent la commune, font une halte à la station ou à Laveissière et permettent de découvrir l'ensemble du massif cantalien.

Des parcours plus courts à la journée ou pour quelques heures sont aussi présents afin de contenter l'ensemble des amateurs de balades quelque soit leur niveau. Au total ce sont près de 300km répartis sur 29 parcours dont 7 bleus (facile, moins de 2h) 12 jaunes (moyen) et 9 verts (difficiles, 4 à 7h de marche) ainsi qu'un circuit de 60km en 3 étapes.

Il existe aussi une possibilité d'accompagnement par des professionnels ou des locaux afin de découvrir la région par des balades thématiques.



La randonnée en VTT : activité recherchée dans la région, le VTT trouve sur la commune à Laveissière un nombre important de parcours pour tous les niveaux. 15 parcours de différentes difficultés sont aménagés sur le site de la station notamment :

- adaptés aux familles : parcours d'initiation, 4 circuits faciles
- adaptés aux amateurs de descente : remontées mécaniques adaptées et équipées pour transporter les VTT
- et pour les plus sportifs : parcours difficiles, stade de descente.

Au total ce sont plus de 160km de parcours balisés que l'on peut trouver au départ de la station du Lioran.

On trouve de nombreuses autres activités telles :

- le **parapente** depuis le sommet du Plomb du Cantal
- la **luge d'été**, nouvelle activité au Lioran
- un parcours aventure (d'arbres en arbres)
- une initiation au **canyoning**
- la balnéothérapie
- une **piscine** municipale à Laveissière
- le téléphérique du Plomb du Cantal pour accéder au plus haut sommet du Cantal
- un **plan d'eau** à Laveissière qui accueille aussi un marché du terroir
- une discothèque
- un espace de jeux « Adrénaline Développement » : jeux gonflables, trampolines
- un **mini golf**
- une médiathèque
- des terrains de tennis



Synthèse du tourisme de Laveissière

ATOUTS

FAIBLESSES

Tourisme

- Un environnement naturel exceptionnel
- Un domaine skiable de qualité (alpin et nordique)
- Un bon potentiel de tourisme estival
- Des loisirs non marchands importants (VTT, randonnée...)
- Un bon accès routier et ferroviaire

- Site peu reconnu sur le plan national
- Enneigement aléatoire selon les années
- Manques d'espaces publics ludiques en complément en période hivernale, (cinéma...)
- Peu d'activités en hiver en dehors du ski
- Peu d'animations de soirées en toute saison

Hébergements

- Bâti locatif qui peut être rénové
- Présence de villages de vacances

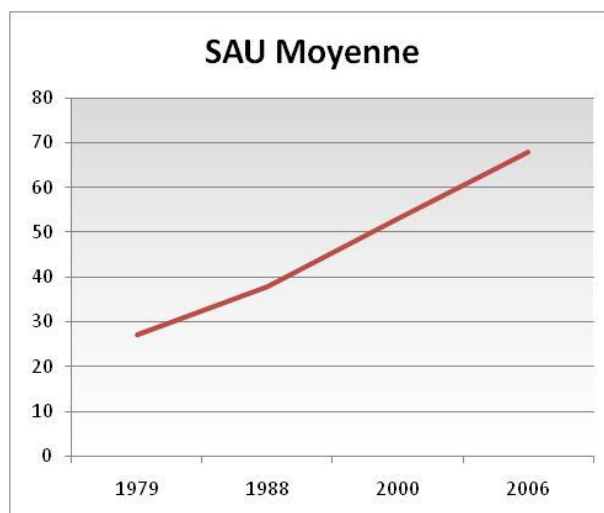
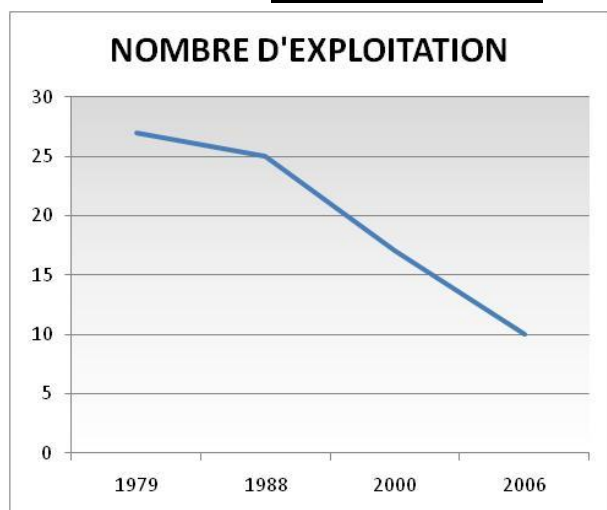
- Capacité d'accueil limitée par rapport aux stations des Alpes
- Hébergement obsolète
- Architecture hétéroclite
- La tour Sumène sur le Front de Neige qui tient une place prépondérante
- Manque d'hôtellerie, location et restauration haut de gamme

Image

- Station familiale
- Simplicité
- Environnement de qualité
- Notoriété grandissante
- Station apprécié de sa clientèle de proximité et/ou traditionnelle

- Faible notoriété au niveau national
- Absence sur les marchés européens
- Absence auprès des distributeurs et des professionnels touristiques

B - AGRICULTURE



La superficie de la commune de Laveissière est de 3493ha. La Superficie Agricole Utilisée communale atteint 1445ha soit 41% du territoire, taux très largement inférieur à ce que l'on retrouve en moyenne sur le territoire cantalien où près de 64% des terres sont mises en valeur. Cette apparente faiblesse s'explique par l'importance des versants de la vallée avec lesquelles les limites communales sont étroitement liées, notamment à l'ouest où les escarpements sont les plus prononcés. En effet cet espace est plutôt dédié aux bois et forêts, l'exploitation agricole (élevage essentiellement) se cantonnant plutôt à l'Est de la commune et dans le fond de vallée. Il faut noter enfin que les exploitations implantées sur la commune n'utilisent que 677 ha au total. Les habitants font partis

Généralités	sup. (ha) 1999	2006
superficie totale	3493	
superficie agricole Utilisée communale	1445	/
Superficie agricole Utilisée des exploitations communales (1)	908	677

1. *Caractéristiques des exploitations*

(D'après les données du Recensement Général Agricole de 2000 et l'étude agricole de 2006)

a) *nombre et superficies des exploitations*

Taille moyenne des exploitations	Exploitations				Superficie/SAU moyenne (ha)(1)			
	1979	1988	2000	2007	1979	1988	2000	2007
Exploitations professionnelles (2)	16	13	10		37	41	54	
Autres exploitations	11	12	7		13	35	52	
Toutes exploitations	27	25	17	10	27	38	53	68
Exploitations de 50ha et plus	3	5	6	5	60	97	103	93

L'activité agricole semble en régression sur le territoire communal, du moins en ce qui concerne le nombre d'exploitations implantées sur la commune. Ainsi le nombre total

d'exploitations est passé de 27 en 1979 à 10 en 2006. Cette chute concerne l'ensemble des types d'exploitations qu'elles soient professionnelles (-6) ou non (-4) (les exploitations non professionnelles correspondent aux exploitants dont l'agriculture n'est pas le principal ou le seul revenu). En revanche on assiste à un phénomène de concentration du parcellaire puisque, parallèlement à la chute du nombre d'exploitations, leurs surfaces moyennes ont fortement augmenté. En effet, la SAU moyenne est passée de 27ha en 1979 à 68ha en 2006 soit une croissance de 96%. Le phénomène touche plus particulièrement les exploitations non professionnelles qui voient leurs surfaces moyennes s'étendre de 300% entre les deux RGA. Le nombre d'exploitations de plus de 50ha a d'ailleurs doublé sur la même période et se maintient depuis 1988.

On a également recensé une exploitation dont le siège se trouve à l'extérieur de la commune mais qui exploite des terrains sur la commune (40 ha)

En moyenne, les exploitants sont propriétaires à 38,3% des la SAU utilisée.

b) Surfaces agricoles, cheptels, moyens de productions

En 2006, les systèmes d'exploitation principaux se répartissent de la manière suivante :

- 5 exploitations ont un troupeau allaitant,
- 2 exploitations produisent du lait et ont un troupeau allaitant
- 3 produisent du lait,

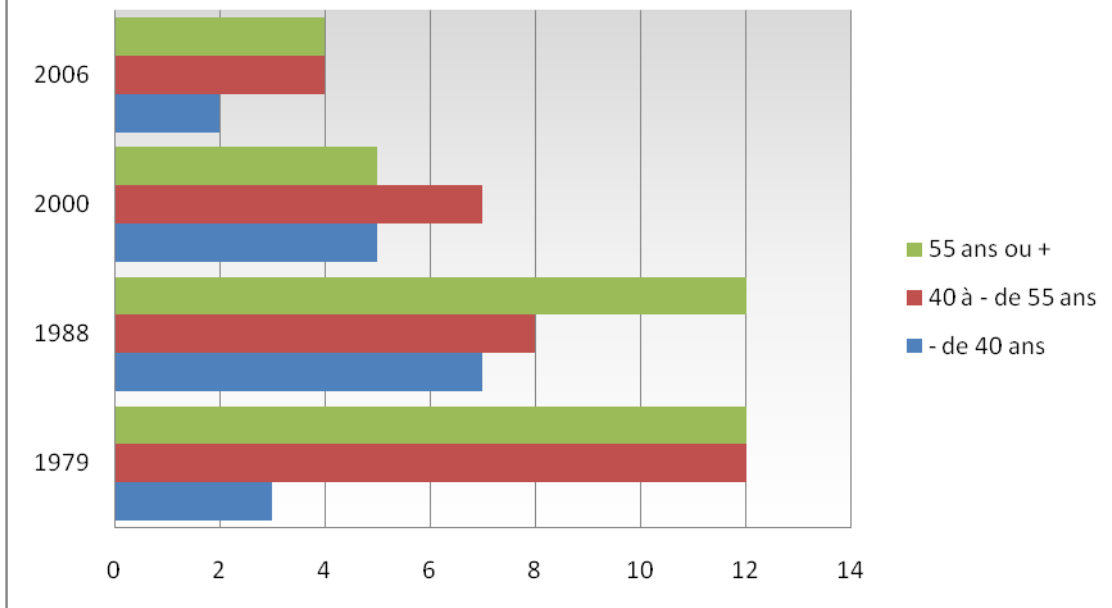
Corollaire de l'omniprésence des surfaces en herbes, l'activité agricole se tourne exclusivement vers l'élevage et notamment vers l'élevage bovin qui malgré un léger déclin depuis ces 20 dernières années reste de loin l'activité dominante. Parmi eux, c'est surtout l'élevage des vaches qui représente la production principale sur la commune.

L'élevage laitier représente l'autre type de production 3 exploitations. Les autres productions n'ont pas été recensées car étant de faible importance.

c) Caractéristiques des exploitants

Age des chefs d'exploitation et des co-exploitants				
	Effectifs			
	1979	1988	2000	2006
Moins de 40 ans	3	7	5	2
40 à moins de 55 ans	12	8	7	4
55 ans et +	12	12	5	4
total	27	27	17	10

EVOLUTION DE L'AGE DES EXPLOITANTS



La baisse du nombre d'exploitations décrite précédemment se reflète en toute logique dans la pyramide des âges des exploitants agricoles.

La commune se caractérise par un certain vieillissement des actifs, tant par le bas de la pyramide avec une diminution des effectifs des moins de 40 ans entre 1988 et 2006, que par le haut de la pyramide (La classe d'âge des plus de 55 ans connaît une diminution passant de 12 à seulement 4 en 2006).

Toutefois, ces tendances doivent naturellement être relativisées, les données absolues (nombre d'exploitant) peu élevées entraînant un gonflement des évolutions des valeurs relatives.

Synthèse sur l'Agriculture

- Un nombre d'exploitations en diminution
 - Une augmentation en parallèle de leur taille moyenne des exploitations
 - Une agriculture tournée essentiellement vers l'élevage bovin extensif
 - Une pyramide des âges qui montre une faiblesse future de l'agriculture avec un vieillissement de sa population.
-
- **Une agriculture fragile mais qui entretient le paysage en évitant sa fermeture.**

PARTIE 6 - BOISEMENTS ET FORÊTS

Les exploitations forestières sont soit privées soit publiques. Les forêts privées sont gérées par les propriétaires ou le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), tandis que les forêts publiques sont gérées par l'Office National des Forêts.

A - FORETS PUBLIQUES

Les forêts publiques, quelque soit leur statut, sont soumises au **régime forestier**. Sur la commune de Laveissière, la superficie des forêts soumises au régime forestier est d'environ **946 ha**. La localisation des secteurs de forêts publiques est précisée sur le plan suivant.

B - FORETS PRIVEES

1. *Les plans simples de gestion (PSG)*

Les PSG sont des documents de gestion durable, obligatoires pour les propriétés de plus de 25 ha d'un seul tenant. Ils peuvent être volontaires à partir de 10 ha.

Un PSG comprend un état des lieux de la propriété (description des types de peuplements), une description des zonages environnementaux en jeu, les stratégies de chasse, les problématiques d'accueil du public.

En fonction des objectifs du propriétaire, un programme de coupes, de travaux sylvicoles et de travaux d'infrastructures est élaboré. Des dates de réalisation sont précisées (le propriétaire dispose d'une latitude de +/- 5 ans pour les réaliser).

Sur la commune environ **369 ha** de forêt sont gérés par des plans simples de gestion.

2. *Forêts privés non soumises à de quelconques obligations*

Si l'on se réfère à l'occupation des sols et à la cartographie de la page suivante, de nombreuses forêts ne sont ni soumises au régime forestier, ni intégrées dans des PSG

<p>La présence sur la commune de forêts soumises au régime forestier, de PSG, et d'EBC entraîne une incidence sur le zonage du PLU. En effet, ces forêts devront obligatoirement se trouver dans une zone de type « N », c'est à dire, en zone naturelle.</p>

**Diagnostic
environnemental

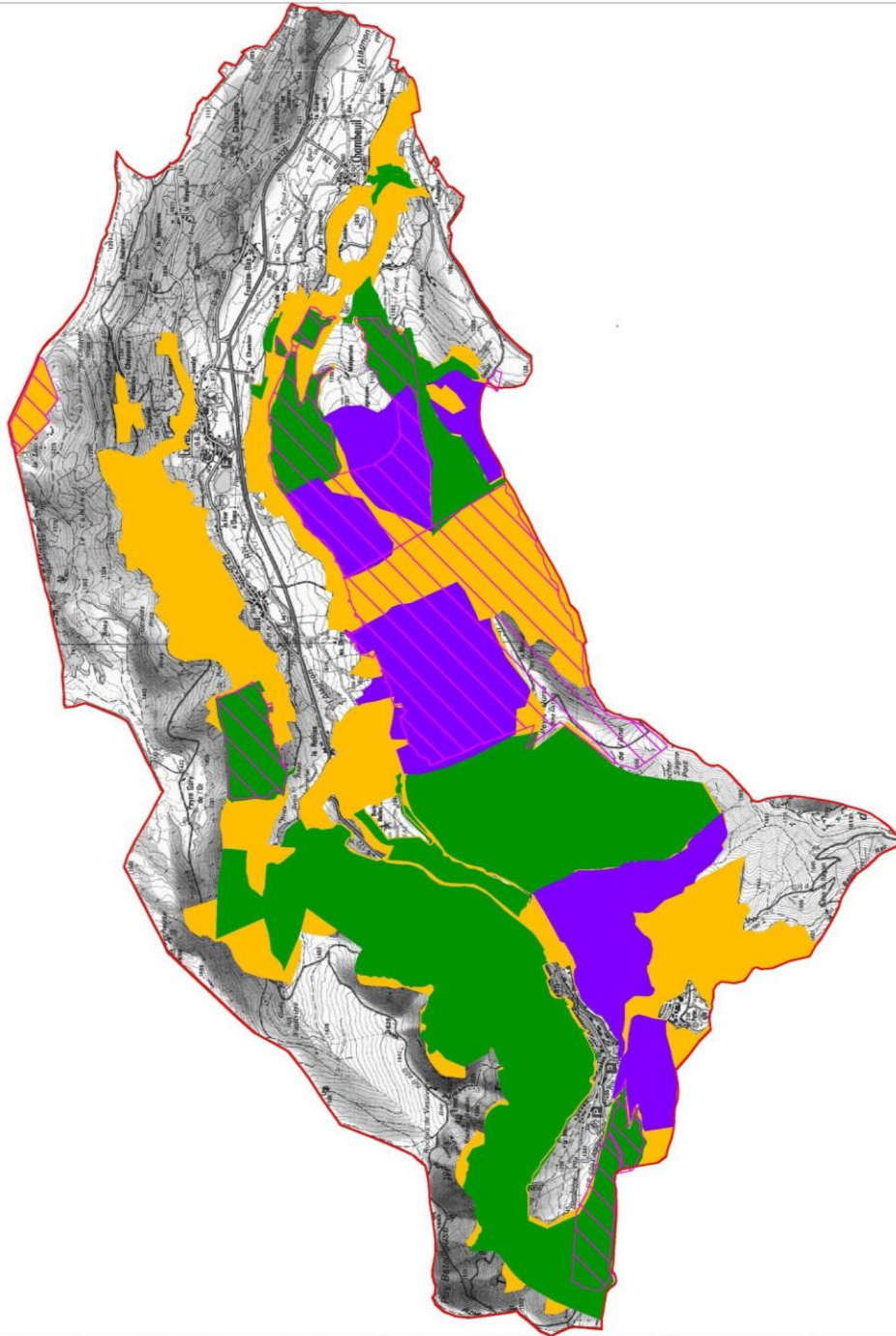
PLU de
LAVEISSIÈRE
(15)**

Statut des boisements

Légende :

- Limite communale
- Forêt publique (régime forestier)
- Forêt privée (Plan simple de gestion)
- Forêt privée
- Espace boisé classé

Réalisation : mai 2011
ADEV Environnement
2 Rue Jules FERRY
36 300 LE BLANC
02.34.37.19.68
06.17.95.92.49
contact@aadev-environnement.com

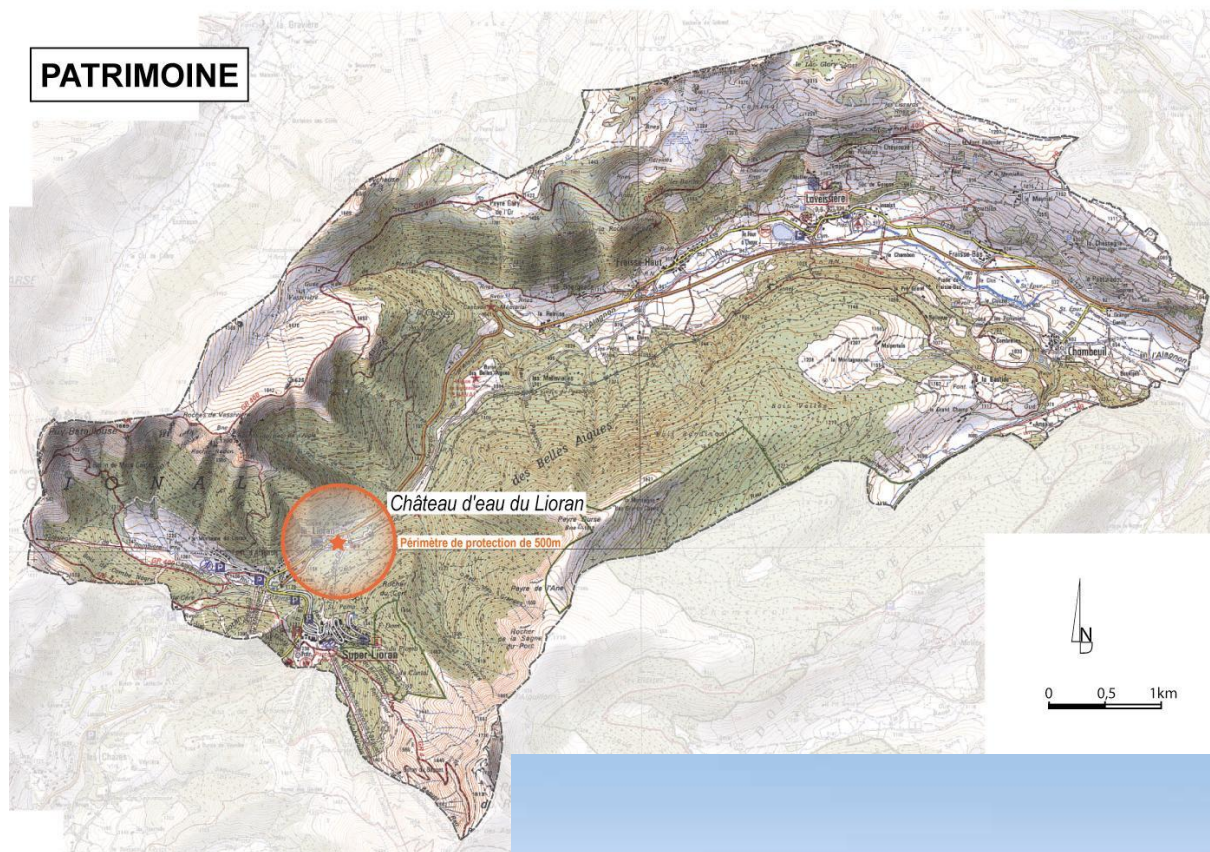


Statut des boisements de la commune de Laveissière (sources : IFN / ONF)

PARTIE 7 - PATRIMOINE

(Sources : données MERIMEE)

Sur la commune de Laveissière, seul un édifice est classé comme Monument Historique. Il s'agit du Château d'eau du Lioran situé à proximité de la Gare du Lioran (RFF propriétaire du bâtiment). Ce bâtiment fut construit de 1897 à 1903 selon une « technique originale », c'est à dire qu'il fut conçu pour résister au gel, avec notamment un bardage en bois. Il a conservé depuis son aspect originel avec une architecture montagnarde et est encadré de deux cloches électriques. Restauré en 1983, il fut inscrit sur la liste des Monuments historiques en 1991.



Château d'eau du Lioran



PARTIE 8 - RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

A - ALEAS NATURELS :

(sources : DDE)

1. Le risque avalanches

a) Définitions :

L'avalanche est un déplacement rapide (à une vitesse supérieure à 1m/s) d'une masse de neige sur une pente. Elle est provoquée par une rupture du manteau neigeux. Sa masse varie de quelques dizaines à plusieurs centaines de milliers de mètres cubes.

Il existe trois types d'avalanches : par plaque, l'avalanche de neige humide et l'avalanche de poudreuse.

Dans le Cantal il s'agit le plus souvent de coulée de neige humide en fin de saison.

Si les phénomènes de coulées neigeuses ont longtemps concernés des zones non habitées, le développement des sports d'hiver et l'aménagement de la montagne ont multiplié les vulnérabilités.

b) Origine :

Le déséquilibre du manteau neigeux a plusieurs facteurs :

- l'augmentation du poids de la neige au point de déclenchement qu'il soit d'origine naturelle (chute de neige supérieure à 30cm, pluie,...) ou accidentelle (skieurs).
- La diminution de la résistance par suite d'une modification de la cohérence de la neige (métamorphose, déclenchement par explosif) ou par des forces de frottement (rupture de pente convexe, herbes longues et couchées, roches lisses,...).
- Les effets du vent, qui constituent un facteur aggravant ; ils créent, en effet, des accumulations de neige au niveau des ruptures de pente (et favorisent la formation de plaques au vent, congères, corniches...)

c) Manifestation et localisation de l'aléa sur la commune de Laveissière

Il n'existe pas de Carte de Localisation Probable des Avalanches (CPLA) comme dans les massifs des Alpes. Les données proviennent de la connaissance du terrain fournie notamment par les professionnels de la montagne mais aussi par le Plan d'Intervention Déclenchement d'Avalanches (PIDA) de la station de Super Lioran. L'intensité de l'aléa repose sur la mémoire de ces professionnels.

2. Le risque inondation

a) Définition :

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone pouvant être habitée ou non. Les flots peuvent avoir des hauteurs et des vitesses très variables. Ce phénomène peut être dû à une augmentation du débit d'un cours d'eau provoqué soit par des pluies importantes et durables pouvant être aggravées à la sortie de l'hiver par la fonte des neiges, soit à des phénomènes pluvieux, brefs, soudains et intenses (orages).

Il existe plusieurs types d'inondations :

- les inondations de plaines qui sont dues à un débordement du cours d'eau dans une vallée large et à faible pente, à une remontée de nappe phréatique ou une stagnation d'eau pluviale.
- Les inondations torrentielles, phénomène qui se rencontre dans toutes zones montagneuses. Il est dû à la forte pente des cours d'eau qui génère un transit rapide des eaux de pluie ou de fonte des neiges.
- Les ruissellements urbains lors des pluies de fortes intensités, les réseaux d'évacuation ne parviennent plus à collecter l'eau circulant sur les surfaces imperméabilisées.

Sur la commune de Laveissière, on retrouvera surtout les risques de débordements et le régime torrentiel comme facteur d'inondation.

b) Origine de l'aléa :

La définition de l'aléa s'appuie principalement sur des études précises : PPRI, atlas des zones inondables...

On définit l'aléa selon des critères historiques (crue centennale dans les PPRI) et physiques (modèles hydrauliques).

3. Séisme

L'aléa sismique concerne l'ensemble de la commune, **l'intensité de cet aléa est faible (2)**.

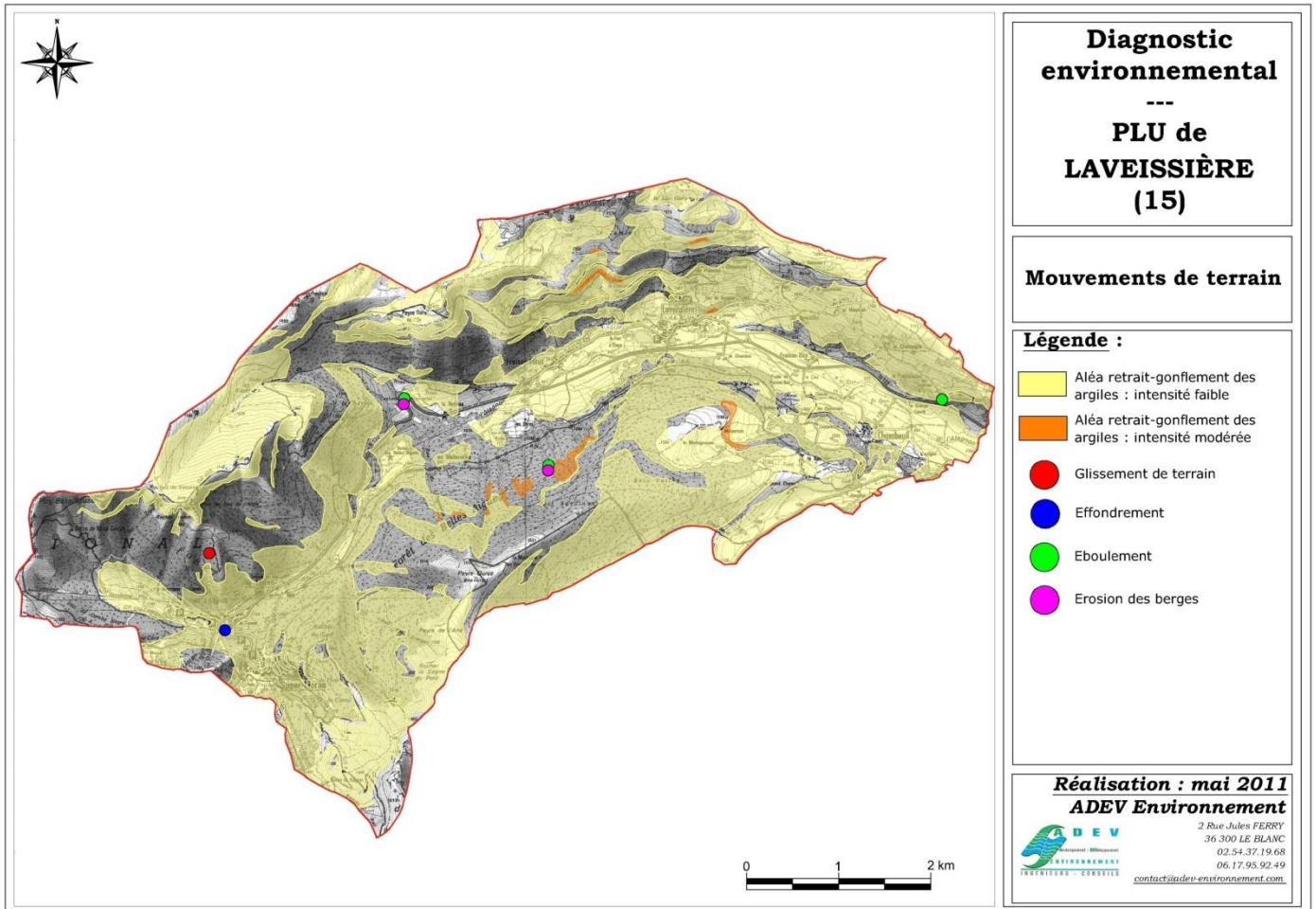
4. Mouvements de terrain

Plusieurs mouvements de terrain ont été recensés sur la commune, il s'agit de :

- ✓ Glissement de terrain

- ✓ D'effondrements
- ✓ Eboulement
- ✓ Érosion des berges

Certains secteurs de la commune sont classés en aléa moyen pour le retrait gonflement des argiles. La majorité de la commune est en aléa faible ou nul.



B - L'ALEA TECHNOLOGIQUE

(source DDE)

1. Le transport de matières dangereuses

a) Définition :

Une matière dangereuse est une substance qui par ses propriétés physiques ou chimiques, ou bien par la nature des réactions qu'elle est susceptible de mettre en œuvre, peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement. Elle peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive.

Le TMD concerne essentiellement les emprises et les abords des voies routières. Il s'effectue également par des réseaux spécialisés (gazoduc, pipeline...). Enfin, la voie d'eau, la voie aérienne et la voie ferroviaire représentent un faible pourcentage du volume total.

Les principaux dangers liés aux TMD sont :

- l'explosion
- l'incendie
- le nuage toxique
- la pollution de l'eau ou du sol

Ces diverses manifestations peuvent être associées.

b) Origine de l'aléa et méthode :

Les ressources exploitées pour la définition de l'aléa sont :

- les cartes de trafics et des comptages routiers de la DDE et du Conseil Général.
- Les données du trafic poids lourds et le taux d'accident par km parcouru pour chaque tronçon routier du Département.
- Les données des tracés des conduites de gaz (gazoduc ou distribution)

L'aléa ne concerne que le trafic routier puisque aucun fret de ce type ne transite par voie ferroviaire ou aérienne.

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

